L'abbé L.N. Raymond

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

85e ANNEE No. 29 — NOS INSTITUTIONS - NOTRE LANGUE - NOS LOIS — VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1937

LA RIVIÈRE DES HURONS SERA CREUSÉE

IL EN COUTERA UNE SOMME APPROXIMATIVE DE $400.000.— IL Y A CINQUANTE ANS ET PLUS QUE LES CULTIVATEURS RIVERAINS DEMANDENT LE CREUSAGE.— QUATRE PAROISSES INTERESSEES: S.-CHARLES, STE-MADELEINE, S.-JEAN-BAPTISTE ET S.-MATHIAS.

Il est officiellement annoncé que le creusage de la fameuse rivière des Hurons, dans les comtés de Saint-Hyacinthe et de Rouville, sera effectué, et les travaux commenceront dès cette année. Le creusage améliorera les terres de nombreux cultivateurs riverains, dans les paroisses de Saint-Charles-sur-Richelieu, Sainte-Madeleine, Saint-Jean-Baptiste de Rouville et Saint-Mathias. Il y a cinquante ans au moins que les citoyens de ces divers endroits réclament le creusage de la rivière, qui déborde abondamment chaque printemps, et inonde de nombreux terrains chaque fois qu'il pleut abondamment. On estime que certains cultivateurs récupèreront jusqu'à 60 arpents de terrain, par suite des travaux projetés. Ces travaux coûteront quelque $400.000., et occuperont de nombreuses personnes, tant cette année que l'an prochain. Ils doivent commencer incessamment. Le coût en sera défrayé en grande partie par les gouvernements fédéral et provincial. La rivière des Hurons offre ceci de particulier qu'elle coule du nord au sud, au lieu du sud au nord, comme les autres rivières de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Elle prend source dans le voisinage de Saint-Charles et traverse successivement les paroisses de Sainte-Madeleine, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathias. L'un des hommes qui a le plus travaillé pour obtenir que les travaux de creusage soient effectués est M. Laurent Barré, député de Rouville à l'Assemblée législative. Il est entendu que la rivière sera creusée sur une profondeur d'environ quinze pieds.

NOS BEAUX PAYSAGES

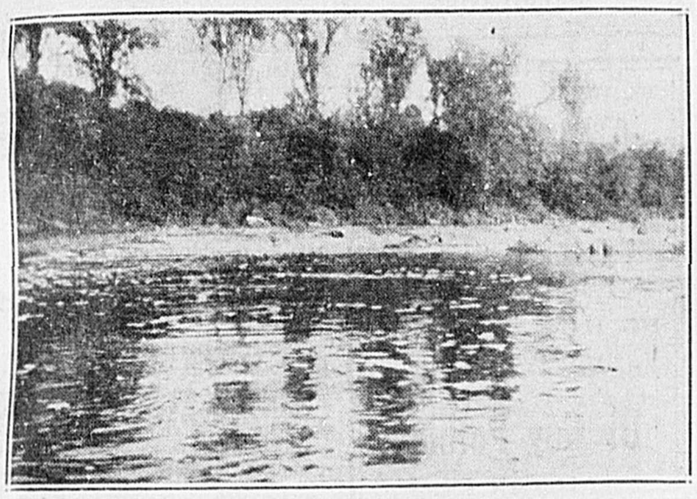

Le paysage ci-dessus n'est pas emprûnté aux Laurentides. Il souligne seulement l'un des aspects ignorés de notre région. On dirait un coin d'un pays perdu, loin de toute civilisation, mais il s'agit en réalité d'un paysage d'eau et de verdure sur la petite rivière Noire, à Upton, dans le comté de Bagot. Trop souvent nous allons voir ce qui existe au loin, sans rien connaître des beautés qui abondent autour de nous.

NOS JOUEURS DE TENNIS

Quelques membres du club de tennis Papillon, à La Providence. Dans le groupe, Mlles Germaine Godin, Gisèle Picard, Lucienne Harel, Solange Archambault, Rose Lambert, Anita Blanchard, Renée Larose, Thérèse et Pauline Borduas, Cécile et Agathe Bouchard, Laura Godin; MM. Roland Ménard, Henri Ouimet, Maurice Augustin, Fernand Gaudreau, Jacques Cayer, Yves Bousquet, Lucien Ménard, Léo Michon.

Le premier conventum des élèves du cours 1915-23, du Séminaire de S.-Hya.

Il a eu lieu les 6 et 7 septembre, au Séminaire et à Saint-Joseph-de-Sorel.— Dix-huit confrères disent la messe en même temps, mardi matin.— Le prochain conventum en 1942.

Le premier conventum des élèves du cours 1915-1923, du Séminaire de Saint-Hyacinthe, a eu lieu les 6 et 7 septembre, au Séminaire et à Saint-Joseph-de-Sorel. Les confrères présents étaient MM. les abbés Lucien Beauregard, professeur de philosophie au Séminaire, président de la classe; P.-Emilien Chagnon, vicaire à la cathédrale, vice-président; Horace Bernard, vicaire de la paroisse du Christ-Roi, Saint-Hyacinthe; François Morin, vicaire à Saint-Pie, (Bagot); Euclide Rousseau, de Sherbrooke; Raoul Ouellette, vicaire à Ludlow, Mass; Henri Tremblay, Montréal; Josaphat Sévigny, curé à Caribou, Me; Raymond Chaput, vicaire à Marieville; Aimé Langlais, professeur au Séminaire; John Curran, vicaire à Sanford, Me; William Morin, professeur de Droit canonique au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe; Léo Larochelle, vicaire à Sainte-Famille de Granby; les RR. PP. Germain Dandenault, O.M.I., organisateur en chef des pèlerinages, au Cap-de-la-Madeleine; Elphège Labonté, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal; Paul-Emile Breton, O.M.I., économe au Cap-de-la-Madeleine; Philippe Labossière, O.M.I., de Hull; Raphaël Péloquin, S.J., professeur de philosophie à Gaspé; les docteurs Antonio Perrault, Saint-Hyacinthe; A.-D. Archambault, Verdun; Samuel Letendre, Montréal; Sylvio Frappier, Sorel; Alphonse Lapierre, D.H.P., Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé-Nord; Alphonse Girouard, chirurgien-dentiste, Montréal; Roméo Dufresne, chirurgien-dentiste, Montréal; MM. Solyme Cabana, instituteur, Montréal; J.-A.-R. Senay, comptable, Montréal; Lucien Larochelle, ingénieur, Sorel; Albert Fortin, publiciste, Worcester, Mass; Donat Bouthillier, garagiste, Montréal; Marin Dion, avocat, Montréal; René Pépin, Sainte-Sabine.

Parmi les anciens professeurs qui prirent part au conventum, on remarquait S.E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe; M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire; MM. les abbés Arthur Vézina, vice-supérieur; Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe; Valmore Lajoie, curé de Saint-Joseph-sur-Yamaska; Louis Forest, curé de Saint-Ignace de Stanbridge; Philippe Auger, Elphège Gervais, Henri Mongeau, Joseph Lemay, Louis-N. Raymond, du Séminaire.

Après le souper, lundi, il y eut réception à la salle académique du Séminaire. M. le chanoi-

(suite en dernière page)

DEPENSE PREVUE DE $100.000.00 POUR UN STADE

Le conseil municipal approuve une dépense aussi considérable.— Les échevins Sylvestre et Gobeille s'y opposent.— Les contribuables-propriétaires voteront, les 27 et 28 septembre.

La ville de Saint-Hyacinthe, par son maire, l'hon. T.-D. Bouchard, et huit de ses échevins, a décidé mardi de la construction d'un stade, ou aréna, sur le terrain de la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe. L'édifice coûtera approximativement $100,000., et le conseil municipal a approuvé un règlement, portant le no 510, décrétant la construction du stade et ordonnant un emprûnt et une émission d'obligations de $100,000. Les échevins Victor Sylvestre et Napoléon Gobeille se sont prononcés contre le projet. Les contribuables-propriétaires de Saint-Hyacinthe seront invités à donner ou refuser leur adhésion au dit projet, par référendum, les 27 et 28 septembre. Les échevins Sylvestre et Gobeille se sont opposés catégoriquement à l'idée du stade. Ils prétendent que sa construction n'a rien d'urgent, surtout à une époque où les travaux publics ne manquent pas à Saint-Hyacinthe. Ils sont aussi d'avis que, situé sur le terrain de la Société d'Agriculture, le stade sera difficile d'accès, surtout en hiver. D'autre part, ils considèrent qu'une dépense de $100,000., sans octroi des gouvernements, est trop lourde pour une population de l'importance de la nôtre, quand rien d'urgent ne peut être invoqué pour la justifier. Les autres membres du conseil ont écouté leur argumentation, mais ils ont décidé quand même de passer outre.

La Société d'Histoire Régionale rend publiques ses constitutions

Au cours de la seconde réunion de son comité de régie.— Projet de blason à l'étude.— M. Ozias Leduc, de Saint-Hilaire, est chargé du travail sur le blason.— On cherche une devise.

TEXTE DES CONSTITUTIONS

La seconde réunion du comité de régie, de la Société d'Histoire régionale de Saint-Hyacinthe, a eu lieu lundi dernier au Séminaire de Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. le chanoine J.-B.-O. Archambault, supérieur de la maison et président actif de la Société. On y a étudié un projet de blason, soumis par M. Ozias Leduc, artiste-peintre, de Saint-Hilaire-sur-Richelieu. M. Leduc a suggéré la devise suivante: *Le passé en son corps glorieux*, cependant que le chan. Archambault a proposé celle-ci: *Collegite spicas, Glanez les épis.* Aucune décision n'a été prise définitivement, mais M. Leduc a été chargé de continuer son travail sur le blason. Les constitutions de la Société ont aussi été étudiées et approuvées. Le Dr J.-B. Richard, de S.-Denis-sur-Richelieu, a remis au département des archives divers documents relatifs aux fêtes du centenaire des patriotes de 1837, à Saint-Denis-sur-Richelieu, de même que le programme des fêtes qui se déroulèrent dans sa paroisse, en 1913. La prochaine séance du comité de régie a été fixée au 1er lundi d'octobre. Assistaient à la réunion: MM. les chanoines Archambault et P.-A. Saint-Pierre, MM. les abbés Azarie Couillard-Després, curé de Notre-Dame de Sorel; Arthur Vézina, L.-N. Raymond et Alfred Lalime, du Séminaire; le Dr Richard, Saint-Denis; M. Ozias Leduc, Saint-Hilaire; MM. J.-E. Paquin, professeur à l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe; et Ferrier Chartier, bachelier en musique, aussi de cette ville.

On trouvera ci-après les constitutions de la Société:

Article 1.—Nom.

La société historique des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot et Rouville, fondée le 12 mai 1937, a pris pour nom: SOCIETE D'HISTOIRE REGIONALE DE SAINT-HYACINTHE.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe a été choisi pour en être le siège.

Article 2.—But.

Son but est de s'intéresser à l'histoire locale, de la faire connaître, aimer et rechercher; et, à cette fin, de pousser à l'étude des archives, pour en extraire pièces et documents qui méritent publication. Elle peut déborder le domaine proprement historique, pour faire oeuvre scientifique, littéraire ou sociale.

Article 3.—Membres.

Sont susceptibles d'être membres de la Société les personnes qui, par leur formation, leur rang social, leur profession, sont en mesure de goûter les problèmes historiques, scientifiques, littéraires ou sociaux; surtout celles qui seraient consentantes à mettre elles-mêmes la main aux oeuvres que se propose la Société.

Il sera remis à chaque nouveau membre un certificat ou diplôme d'affiliation. A l'occasion ce diplôme pourra être décerné "honoris causa" à certains personnages.

Article 4.—Admission.

L'admission dans la Société se fait sur recommandation d'un membre en activité. Les noms des candidats sont présentés au Comité de Régie qui juge et décide de les inscrire ou non sur la liste des membres de la Société.

Article 5.—Comité de Régie.

Le Comité de Régie de la Société est composé comme suit: d'un président, de deux vice-présidents, de deux secrétaires, de deux bibliothécaires-archivistes et de six autres directeurs.

Ces divers conseillers sont élus pour un an, à l'une des as-

(suite en dernière page)

JEUNES ELEVEURS BOURSIERS DE LA PROVINCE

Les jeunes gens dont les noms suivent ont obtenu chacun une bourse provinciale d'une valeur de $80., à l'exposition de Sherbrooke, à la suite des concours éliminatoires des jeunes juges des différents cercles de jeunes éleveurs de la province: MM. Gérard Langlais, Ste-Angèle, Matane; Gérard Cayer, Richelieu; Aurélien Rivard, Ascot; Maurice Sylvestre, Saint-Hyacinthe; Germain Bellemare, Almaville, comté de Laviolette;; Maurice Côté, Ste-Croix, Lac St-Jean; René Séguin, Soulanges Est.

Les jeunes gens suivront des cours aux différents collèges d'agriculture de la province.

M. JEANNOTTE PRETRE DEPUIS 60 ANS DEJA

Le jubilaire est curé à North Adams, Mass., depuis 43 ans.— Il a été ordonné à Saint-Hyacinthe par S.E. Mgr Moreau, le 27 août 1877.—

On nous informe par courrier que M. l'abbé Charles-Henri Jeannotte, curé de la paroisse de Notre-Dame, North Adams, Mass., vient de célébrer le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. M. Jeannotte, qu'on croit être le doyen du clergé franco-américain, est curé de Notre-Dame, North Adams, depuis 43 ans. Le jubilaire est originaire de Beloeil, comté de Verchères, fils de Pascal Jeannotte, cultivateur et de Rosalie Chagnon. Né le 12 novembre 1854, il est aujourd'hui âgé de 83 ans et dix mois. Après ses études au Petit Séminaire de Marieville, il fut ordonné à Saint-Hyacinthe par S.E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau, quatrième évêque de notre diocèse, le 27 août 1877. Il fut d'abord professeur au Séminaire de Marieville, de 1877 à 1881; fit du ministère pendant deux ans, tant aux Etats-Unis qu'au Canada; revint à son collège en 1883 pour le quitter une seconde fois et devenir curé de Saint-Joseph de Shelburne Falls, où il construisit l'église actuelle. Nommé curé de Notre-Dame de North Adams, en 1894, il y exerce son ministère depuis.

———:-o-:———

LISEZ
LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

NOCES D'OR DE VIE RELIGIEUSE

Sept religieuses de La-Présentation-de-Marie célèbrent le cinquantenaire de leur profession religieuse.— Imposante cérémonie que préside l'abbé C.-A. Perrault.

Sept religieuses de La-Présentation-de-Marie ont célébré ces jours derniers à Saint-Hyacinthe, à la maison-mère de leur communauté, le cinquantième anniversaire de leur profession religieuse. Ce sont les RR. SS. Marie-de-Loyola, née Archambault, en mission à Berlin, N. H; Saint-Julien, née Metté, à la maison-mère de Saint-Hyacinthe; Saint-Majoric, née Gauthier, de Saint-Césaire; Saint-Emile, née Perrault, à la maison-mère; Saint-Liguori, née Brault, à la maison-mère; Alexina, née Gauthier, d'Holyoke, Mass; Emmanuel, née Morin, à la maison-mère. L'imposante cérémonie fut présidée par M. l'abbé C.-A. Perrault, curé de Saint-Damase, frère de l'une des jubilaires. Elle s'ouvrit par le chant du *Veni Creator*. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Marie-Joseph Legaré, O.P. Suivit la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, au cours de laquelle les jubilaires renouvelèrent leurs voeux, prononcés une première fois il y a un demi-siècle.

Un monument de granit et de bronze sera dévoilé à S.-Charles-sur-Richelieu

En mémoire des patriotes de 1837.— Le dévoilement se fera le 19 septembre.— Un parc public sera inauguré le même jour.— Le beau travail de commémoration accompli par l'"Action patriotique, Incorporée."

C'est le 19 septembre, un dimanche, qu'auront lieu à Saint-Charles-sur-Richelieu, situé à quelque 15 milles de notre ville, les fêtes en l'honneur du centenaire des patriotes de 1837. A cette occasion, un magnifique monument de granit et de bronze sera dévoilé, et un parc public inauguré. Les fêtes sont organisées par l'*Action patriotique, Inc.*, dont le président est M. A.-C. Miller, instituteur de Montréal, qui possède une propriété à Saint-Charles depuis une trentaine d'anées et y passe depuis toutes ses vacances d'été. *L'Action patriotique* a acheté récemment la propriété de M. Charles Desrochers, pour y faire installer le monument aux glorieux morts de '37. La maison et les dépendances ont été démolies, et le terrain donné à la municipalité de Saint-Charles, qui le convertira en parc public. Le terrain, abondamment pourvu d'arbres, fait face à la rivière Richelieu, et le monument sera érigé vers le milieu. Conçu par MM. Henri Bisson et Jacques Barry, tous deux professeurs de dessin au service de la Commission Scolaire de Montréal, le monument aura 13 pieds et 9 pouces de hauteur, et l'exécution en a été confiée à Thuot & Denicourt, d'Iberville. Un bas-relief en bronze représentera l'Assemblée des Six Comtés, et un haut-relief, la Gloire gravant dans le granit les mots suivants: *Gloire aux patriotes de* 1837.

Le monument pèse près de 25 tonnes, et le nouveau parc aura quelque 230 pieds de front, sur la rivière, par 200 pieds de profondeur.

Plusieurs descendants des patriotes seront aux fêtes de Saint-Charles. On s'attend particulièrement à la présence de Mlle Augustine Bourassa, soeur d'Henri Bourassa, petite-fille de Louis-Joseph Papineau; de M. Wolfred Nelson, arrière petit-fils du Dr Wolfred Nelson; de M. Zéphirin Hébert, de Montréal, descendant lui aussi d'un patriote de la première heure.

Parmi les orateurs au programme de la journée, mentionnons dès à présent l'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics dans le cabinet fédéral, de Sorel; l'hon. T.-D. Bouchard, député de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée législative, chef parlementaire de l'Opposition provincaile; M. Félix Desrochers, conservateur de la Bibliothèque du Parlement, Ottawa, un fils de Saint-Charles; le Dr Liboire Beauregard, maire de Saint-Jude et préfet du comté de Saint-Hyacinthe; M. A.-C. Miller, président de l'*Action patriotique* et organisateur en chef des fêtes.

Après la grande assemblée de l'après-midi, il y aura visite du champ de bataille de 1837, à Saint-Charles, qui sera couvert d'indications historiques pour le bénéfice des visiteurs. Le soir, concert en plein air, chant et récitations, feu d'artifice.

EN MARGE DE CETTE GREVE D'ACTON VALE

Deux hommes sont arrêtés pour port d'armes illégal.— Un autre est condamné à une amende de $5., et aux frais.—Régis et Alfred Gosselin subissent leur examen volontaire.

C'est sur accusation de port d'armes illégal que Lucien Léveillé et Lucien Charest, d'Acton Vale, ont été arrêtés mardi, après que plainte eût été portée contre eux par M. P.-P. Demers, gérant de la *Acton Silk Mills Limited*. Les deux hommes comparaîtront le 18 devant le magistrat de district Emile Marin. C'est la deuxième fois que Charest est arrêté, et la troisième que l'est Léveillé, en marge de la grève de la *Acton Silk*, qui dure depuis quatre semaines environ.

Rodolphe Lussier, arrêté pour assaut sur la personne de M. Raoul Blanchard, comptable de la *Acton Silk*, le 12 août dernier, a comparu aujourd'hui devant le magistrat Marin, qui l'a condamné à $5. d'amende ou aux frais, ou à quinze jours de prison.

Régis et Alfred Gosselin, accusés d'intimidation, et d'avoir empêché la livraison de marchandises à la *Acton Silk*, et qui avaient été arrêtés sur plainte de M. P.-P. Demers, ont comparu jeudi devant le magistrat Marin, pour leur enquête préliminaire. La preuve de la poursuite établie, le juge a fait subir aux prévenus leur examen volontaire. L'affaire est ajournée au 11 septembre.

PAGE FÉMININE

Un conte

Visite reçue, visite rendue...

La vieille courtoisie française veut qu'une visite reçue soit suivie d'une autre, où le visiteur deviendra, à son tour, le visité.

Je sais bien — je viens de le dire — que la politesse française est "vieille" en effet... Si vieille, qu'on la voit fléchir un peu partout comme si elle succombait sous le poids des années.

Qui donc disait récemment: "Les manuels de politesse sont, à chaque nouvelle édition, revus, corrigés... et diminués"?

Il n'en est pas ainsi chez les vrais chrétiens: ils savent que la politesse est une des fleurs de la charité. Témoin ce catholique, bourgmestre de Bruges pendant la guerre. Il eut souvent maille à partir avec les soldats allemands, enragés de son patriotisme. Un jour qu'ils faisaient mine de le brutaliser:

—Pardon, leur dit-il, n'oubliez pas la politesse. J'y tiens. Vous pouvez me fusiller... mais au moins, fusillez-moi poliment.

Ce qui démontre que la Belgique n'a rien à nous envier sous le rapport de la courtoisie. On sait qu'elle est, par excellence, le pays du *s'il vous plaît*.

Or donc, la politesse veut qu'une visite faite soit rendue.

Un proverbe dit à ce sujet: "Une visite en vaut une autre". Ce n'est pas tout à fait exact. Rectifions... en changeant une seule lettre: "Une visite en veut une autre."

Car enfin, toutes les visites ne sont pas de même qualité, puisque les visiteurs et les visités ne le sont pas.

Il va sans dire, en conséquence, que plus le visiteur est élevé en dignité, plus l'obligation de lui rendre sa visite est grave et urgente.

Or nous, Français, nous avons reçu, en cette année 1937 deux visites d'un personnage... le plus élevé, le plus auguste qui soit sur terre: le Souverain Pontife.

La première démarche du Pape à notre égard a été l'octroi d'un Jubilé, accordé à la France et à ses colonies... et qui est commencé depuis le 15 août, pour se prolonger toute une année, jusqu'au 15 août 1938, troisième centenaire de la consécration de la France à la Vierge Marie.

Cette première visite a été faite par lettre. La seconde a eu un retentisssement plus considérable, et le bruit n'en est pas encore apaisé. Le Pape, empêché par l'âge et la maladie de venir en personne en France, nous a envoyé son représentant le plus qualifié... et a tenu, de surcroît, à nous parler lui-même...

Et, il faut le reconnaître, c'est toute la France, à commencer par la France officielle, qui a reçu, avec respect et joie, la visite... et écouté la parole... du Souverain Pontife.

J'en reviens au titre de mon article: "Visite reçue, visite rendue..." Une visite en veut une autre.

Pour préciser: comment rendrons-nous, nous, catholiques français, au Souverain Pontife, les visites qu'il a daigné nous faire?

Acceptez-vous, chers lecteurs que je vous en suggère un moyen?... Tout au moins, que je vous l'indique?... Voici:

En 1912 — il y a juste 25 ans, — Pie X, s'entretenant avec un évêque, se plaignait... non certes de n'être pas assez soutenu par les catholiques... mais de ne pas sentir suffisamment ce soutien.

Ainsi se plaindrait une mère, non de ne pas être aimée, de ses fils, mais de ne pas les voir ou les entendre aussi souvent, aussi intimement que l'aurait désiré son coeur maternel.

Pour ses enfants, un tel regret, un tel désir serait un ordre.

Ainsi en fut-il pour les fils du Pape qui connurent la plainte de leur Père. Un évêque français — le cardinal Dubillard, archevêque de Chambery — prit l'initiative de fonder une Ligue, dont les membres s'engageraient à "obéir généreusement à tous les ordres et directions du Pontife romain, quels qu'ils soient, et s'emploieraient avec zèle à les inculquer aux autres".

La Ligue *Pro Pontifice et Ecclesia* était fondée... Fondée par des Français, comme la Propagation de la Foi... comme la Sainte-Enfance... comme l'oeuvre de Saint-François de Sales... comme tant d'autres.

Inspirée par un cri de Pie X, approuvée par ses successeurs ayant à sa tête un directeur général nommé par le Pape... des directeurs nationaux... et, dans la presque totalité des diocèses de France, des directeurs locaux nommés par les évêques.

Ajouterai-je que, fondée d'abord pour les prêtres, la Ligue s'est bientôt étendue aux fidèles: ne sont-ils pas, comme les prêtres, les enfants du Pape?

Et de surcroît, la France n'est elle pas désignée pour rester, par le nombre de ses ligueurs, à la tête des nations, puisque, une fois de plus, le Pape vient de montrer qu'il la regarde toujours comme la digne Fille aînée de l'Eglise?

Adhérer à cette Ligue, n'est-ce donc pas le moyen de rendre au Père des prêtres et des fidèles de France la visite qu'il en a reçue?

A cette invite, on peut faire une objection... Je le sais d'autant mieux que je me la suis faite moi-même.

(SUITE EN 4E PAGE)

LE COURRIER DE TANTE ODILE

Question: Quelle couleur conviendrait avec un mobilier ivoire, pour le couvre-lit et les draperies? Future mariée?

Réponse: Le brun garni d'ivoire est la teinte qui me paraît la plus moderne et que je choisirais si j'étais à votre place.

* * *

Question: J'ai un ami qui vient me voir parfois sans cravate et la chemise ouverte. Ce manque de tenue me déplaît et déplaît aussi à mes parents. Je suis d'un milieu ouvrier mais j'ai reçu une bonne éducation. Je me demande parfois si je dois avertir ce jeune homme ou le congédier? Car parfois, je me sens gênée quand il se présente ainsi à la maison lorsque nous avons des étrangers avec nous.

Réponse: Si vous aimez ce jeune homme, commencez d'abord par l'avertir gentiment. S'il fait des progrès, tant mieux s'il continue de se vêtir négligemment pour vous visiter, je crains bien que vous soyez obligée de lui donner son congé! Si vous ne réussissez pas à obtenir cette mince faveur avant votre mariage, que sera-ce après?

* * *

Question: J'ai laissé mon linge tremper dans ma machine à laver durant trois semaines, et maintenant ce linge a des taches de moisi. Existe-t-il un moyen de faire disparaître ces taches? Jeune mariée.

Réponse: Faites bouillir un petit oignon dans du vinaigre et appliquez ce vinaigre chaud sur les parties tachées. Au bout de quelques heures, donnez un bon savonnage.

* * *

Question: J'ai ici de l'imitation d'Astrakan noir avec laquelle je voudrais faire un manteau à une fillette de quinze ans. Comme c'est noir, de quelle teinte devrais-je choisir le chapeau et les garnitures? S'il me manquait du matériel, est-ce que la même étoffe en gris ou en blanc conviendrait? De quelles couleurs seront les manteaux l'hiver prochain? Une économe.

Réponse: Vous pouvez combiner un joli ensemble avec l'imitation d'astrakan noir et d'astrakan gris ou blanc. Le chapeau devra être confectionné en même matériel. Une jolie petite toque fera jeune sur la tête de votre fillette. Le gris prédomine cet automne avec les tweeds.

* * *

Question: Est-ce vrai que les chevaux peuvent dormir debout. Je veux m'instruire jeune.

Réponse: Et vous amuser vieux? Mes félicitations. Oui, c'est vrai. Les chevaux sont dotés d'un système musculaire qui leur permet de reposer une jambe, même debout. C'est la raison pour laquelle vous voyez parfois un cheval qui a une jambe croisée en face de l'autre.

* * *

Question: Quel jour était le 26 septembre 1925? Imelda L.

Réponse: Un samedi.

* * *

Question: J'ai une robe de crêpe brune dont le dos est taché de transpiration. Pourriez-vous m'indiquer un moyen de la nettoyer? Je suis pauvre.

Réponse: Je ne connais malheureusement aucun procédé de ménage pour faire disparaître cette tache. Il faudra laver la robe ou la faire nettoyer chez un spécialiste.

* * *

Question: Est-ce vrai que les chats peuvent voir la nuit? Jeune étudiant.

Réponse: On a déjà fait des expériences indiquant que les chats ont une vue quatre fois plus forte que les humains.

* * *

Question: Je dois me marier à la fin de septembre. Suis-je obligée de me marier en robe? Jeannine la future.

Réponse: Mais non, pas nécessairement. Vous pouvez être en costume de voyage. En tailleur rehaussé de fourrures pour la cérémonie et vous ajouterez un manteau trois-quart pour le voyage.

Question: J'ai dix-sept ans. Pensez-vous que je pourrais me marier cette année? Mon ami ne m'en a pas encore parlé, mais je crois qu'il le fera bientôt. Jeune fille amoureuse.

Réponse: Je vous trouve un peu jeune. Consultez vos parents et votre curé.

* * *

Question: Mon mari a un oncle curé, qui doit bientôt venir dîner chez-nous. Quel repas servir et comment puis-je le recevoir? Je suis timide.

Réponse: Vous servez un repas selon les moyens de votre bourse. Ce qui compte, c'est la qualité des mets et la façon gentille dont ils sont présentés. Deuxièmement, ne soyez pas timide, il n'y a pas lieu de l'être. Faites votre possible et tout ira bien. Bon succès et bienvenue.

* * *

Question: Pour servir un repas moi-même à des étrangers (je n'ai pas de servante) quel genre de robe dois-je mettre? Une robe de maison? Je me changerais après le repas pendant que mon mari entretient notre visite qui s'en ira tôt? Chaque fois que je mets une robe de crêpe, je la tache. Jeune ménagère.

Réponse: A la robe de maison, je préfère la jolie robe recouverte d'un tablier d'organdi et de fantaisie. Choisissez une robe à manches courtes, même en hiver.

* * *

Question: Je voudrais maigrir vite. Quel serait le meilleur moyen, selon vous? Jeannine la grosse.

Réponse: Il est préférable de maigrir lentement. Songez aux mois et aux années qu'il a fallu à la graisse pour s'accumuler sur vous. Prenez au moins trois mois pour maigrir. Il se vend des préparations qui font maigrir vite mais le mieux est l'exercice, les bains chauds, les messages et l'alimentation rationnée. En 12 jours de diète de lait, vous pouvez maigrir de dix à trente livres. Vous devez pour cela, boire quatre pintes de lait par jour et ne mangez aucune autre chose, pas même un tout petit tout petit chocolat.

Tante Odile

"Je ne sais jamais comment déboucher les renvois"

"Rien de plus simple. Servez-vous de la LESSIVE GILLETT"

Vient à bout de toutes les obstructions

● Recourez régulièrement à la Lessive Gillett Pure en Flocons... et les renvois de vos cabinets, cuves et éviers seront toujours propres et libres. N'abîme ni l'émail ni la tuyauterie. Chasse les mauvaises odeurs tout en nettoyant.

La Lessive Gillett simplifie une foule de gros travaux de nettoyage... et vous épargne bien des corvées. Ayez-en toujours une boîte sous la main!

Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. La lessive elle-même suffit à réchauffer l'eau.

BROCHURE GRATUITE—La Brochure de la Lessive Gillett vous enseigne une foule d'emplois pour ce puissant nettoyeur. Demandez-en un exemplaire gratuit à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. and Liberty St., Toronto, Ont.

"J'vous dis qu'j'étais pas joli:
C'était ben plutôt l'contraire;
Mais Sultana m'a 'poli'
Et main'nant j'ai tout pour plaire!"

Amis pour toujours: votre poêle et la

MINE À POÊLE SULTANA

Liquide ou Pâte.

Un MEILLEUR ÉCLAIRAGE permet d'obtenir de meilleurs points

Faites-vous tout ce qu'il faut pour que vos enfants obtiennent de bons points à l'école? Ont-ils suffisamment de repos, de sommeil, et une bonne alimentation? Vous répondrez, certainement! Mais, ce n'est pas tout! Les journées passées à l'école, impliquent généralement des veillées d'étude. Bien des parents qui ne négligent jamais l'alimentation de leurs enfants, négligent totalement de protéger leur vue en leur imposant un éclairage insuffisant ou éblouissant.

Vos enfants vivent au grand air pendant les longs mois d'été. Leur vue est habituée à l'éclairage intense du dehors — que les experts en éclairage évaluent à 10,000 pieds-chandelles de lumière. Dans bien des demeures lorsque les enfants rentrent au logis, leur vue ne dispose que de 5 à 10 pieds-chandelles de lumière avec la plupart des lampes d'étude, alors qu'un éclairage inférieur à 20 pieds-chandelles est positivement nuisible à leurs jeunes yeux.

La seule façon d'être certains que vos enfants ont suffisamment de lumière, est de demander qu'un de nos experts en éclairage, mesure la quantité de lumière que vos lampes fournissent actuellement. Ce service est gratuit et ne comporte aucune obligation. Demandez cette vérification immédiatement.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

PETITES ANNONCES

ARGENT A PRETER.— Sur première hypothèque, et sur propriété foncière. S'adresser à M. A.-M. Morin, 219, rue Girouard, ou à M. Maxime David, Hôtel de ville. jno

A LOUER.— Logement chauffé de 6 pièces, eau chaude à l'année. S'adresser à 19, rue Mondor, Tél. 727W. 1f

Docteur JULES MORIN

Spécialité: Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge, Examen de la Vue.

167, RUE GIROUARD TEL. 260

SAINT-HYACINTHE

Tél. 775 Soir, 918

J.-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-électricien

Brûleurs à l'huile Timken

248 Cascades St-Hyacinthe

85, RUE MONDOR

SAINT-HYACINTHE

Dr Guy Pothier

MÉDECIN

Tél. Bureau, 81 / Résidence, 320 / Le soir, après 9 hres, 320

(6 AOÛT 1938)

Pour votre fillette

Choix complet de

ROBES DE COUVENT

ainsi que toute la lingerie nécessaire durant le temps des classes

Tissus de belle qualité et meilleurs prix en ville

MANTEAUX et ROBES D'HIVER

pour bébés, garçonnets et fillettes

AU

Royaume des Enfants

Mme Perrault, prop.

206, rue Cascades :: Tél. 746

SAINT-HYACINTHE

VISITEZ NOTRE MAGASIN

A VENDRE.— Belle propriété appartenant autrefois à Paul Dufault, située au village de Ste-Hélène de Bagot. Très bas prix. Faites une offre. S'ad. à M. A.J. Phaneuf, 5066 De la Roche, Montréal, Qué., Tél. Dollard 9027. 2fs

HOMMES DEMANDES IMMEDIATEMENT. Bons profits chaque jour; travail continu à l'année dans votre propre territoire Rawleigh, au succès établi dans toute l'Amérique. Plus de 200 nécessités quotidiennes requises dans chaque foyer. Gros profits; les plus bas prix; meilleures valeurs. Expérience pas nécessaire. Utilisez nos capitaux. Rawleigh, Dépt. Montréal.

A VENDRE.— 2 terrains, nos 237 et 238, au coin des rues Turcot et Bernier. S'ad. à H. Létourneau, 265, rue Cascades.

A LOUER.— Beau logement, 7 pièces, et chambre de bain, garage, etc., au no 326, rue Girouard. Prix: etc., au no 326, rue Girouard. Prix très bas. Possession immédiate. Notez la localité! S'ad. au magasin Thos. Hébert, Enr'g., 316, rue Girouard.

De $5.00 à $12.00

Vous pouvez acheter un très Bon "Poêle" usagé au magasin BELANGER En face de la Station de Police

DEMANDE — BRASSEUR D'AFFAIRES AMBITIEUX. Pour vendre Produits Rawleigh. Requis dans chaque foyer. Faciles à vendr. Travail plaisant. Devrait gagner $30. par semaine en commençant et augmenter rapidement. Vous montrons comment. Rawleigh, Dépt. Montréal.

A LOUER.— Deux appartements chauffés (plein-pieds) respectivement six et sept pièces. Chauffage à l'eau chaude. S'adresser à Mlles Daigle, 117, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe. jno

A VENDRE.—Trois jeunes boeufs d'un an, race Jersey, classe A, issus de vaches enregistrées, produisant de 350 à 600 livres de gras. Ces animaux sont de même famille qu'Oxford Brownie Boy, élevé par moi, qui s'est fait une réputation célèbre et devint père du champion du Canada, aujourd'hui âgé de deux ans. Troupeau accrédité. Bas prix pour vente rapide. S'adresser à Louis Dunn, R.R. No 2, Granby, P. Q. 8sept

LOGEMENT A LOUER.— 6 pièces chauffées avec garage. Situé à 31, rue St-Pierre, La Providence. S'adresser à 10, rue Claude, Tél. 985J. jno.

A VENDRE.— Belle propriété avec grand terrain, située au village La Providence. S'adresser à Mme Louis Bourgeois, 42, rue St-Pierre, village La Providence, Tél. 425W. 17s.

LOGEMENT A LOUER.— 5 pièces, avec solarium, chambre de bain, garde-manger, eau chaude, etc. Possession immédiate, 8, rue Dessaulles. jno

A LOUER.— Trois logements de 6 pièces, en plus passage, chambre de bain et cuisinette dans construction neuve, rue Morison, entre Ste-Anne et Saint-Joseph. Système de chauffage à l'huile, dernier modèle, eau chaude à l'année, garage chauffé. S'adresser à Adélard Morin, encanteur, Tél. 472W.

HOMMES DEMANDES.— Bon territoire Rawleigh maintenant vacant à proximité. Si vous désirez conduire commerce de service à domicile en gagnant $30 et plus par semaine, écrivez immédiatement. Rawleigh Dépt. Montréal.

AVIS

"Avis est par les présentes donné que La Compagnie d'Assurance Canadienne Mercantile (The Canadian Mercantile Insurance Company) a obtenu du Département des Assurances, d'Ottawa, le Certificat d'Enregistrement No. C-490, l'autorisant à transiger au Canada, les affaires d'assurance contre l'incendie, contre les tornades, contre le coulage d'arroseurs automatiques et contre l'explosion inhérente ou limitée."

T.-A. ST-GERMAIN, président
1ercct

AVIS DE VENTE PAR LICITATION

Re Succ. Albert Guertin

Terre de 106 arpents environ. Nos 198, 197 et Pt. 196 du cadastre St-Hyacinthe-le-Confesseur, paroisse de St-Joseph d'Yamaska, avec bâtisses.

Pour être vendue, sur les lieux, le mardi 21 septembre 1937, à 10 hres a.m. (heure normale).

Le cahier des charges est déposé au bureau du soussigné.

St-Hyacinthe, 4 septembre 1937.

L.A. BRUNELLE, Notaire
16, rue St-Denis

PEINTURE, TAPISSERIE, MACHINE A SABLER

Bouchard & Frère

Peintres décorateurs

40, rue Héloise Tél. 595W

J.N.B

PROVINCE DE QUEBEC
District de St-Hyacinthe
No. 3418

COUR SUPERIEURE

DAME EVELINE DUPONT, épouse commune en biens de M. Omer Bernard, cultivateur de la paroisse de St-Dominique, district de St-Hyacinthe,

Demanderesse

— vs —

OMER BERNARD, de la paroisse de St-Dominique, dit district.

Défendeur

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 17 août 1937.

St-Hyacinthe, ce 31 août 1937

Gaétan SYLVESTRE
Procureur de la demanderesse

Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques, parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes.
Maurice Duplessis

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de *rouges* et de *bleus*..... Cessons nos luttes fratricides; unissons-nous!"
Honoré Mercier

85e ANNEE No. 29 — NOS INSTITUTIONS – NOTRE LANGUE – NOS LOIS — VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1937

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
FONDÉ EN 1853
Rédacteur en chef Harry Bernard
Le *Courrier de Saint-Hyacinthe* est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 68-70, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.
ABONNEMENT
Canada, $1.50 Etats-Unis, $2.00
VENDREDI 10 SEPTEMBRE 1937

À L'EXPOSITION

Un Canadien du Québec à l'Exposition nationale de Toronto.— A travers les divers pavillons.— Où notre province française ne semble pas exister.— Pourquoi l'on devrait prendre part à l'exposition de Toronto.

Un pur hasard, comme il s'en trouve dans la vie journalistique, m'a conduit récemment à Toronto. L'exposition commençait. Avec quelque 75.000 personnes, je m'y rendis. L'exposition nationale de Toronto n'est pas une mince affaire. C'est même la plus importante du genre dans l'Empire britannique, et il y passe de 50.000 à 100.000 personnes chaque jour, selon l'humeur des gens et celle de la température. Il serait banal de dire que l'exposition est bien. Elle est même très bien et davantage. Sans être naïf ni badaud, l'homme qui la voit pour la première fois reste un peu estomaqué. On n'a pas idée d'une telle ampleur, d'une telle magnificence. Non seulement les bestiaux et fruits de la terre sont en nombre et abondance, mais les produits ouvrés sont exposés par milliers. Non seulement l'industrie canadienne est représentée, mais l'industrie anglaise et celle des différents pays de l'Empire, celle aussi de nombreux pays européens et asiatiques. Cette année, les visiteurs ont été à même d'admirer des pavillons de la Floride et de la Californie, du Japon, de la Finlande, de la Tchéco-Slovaquie, des Indes, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, en particulier des salles complètes de gravure et de peinture françaises.

* * *

Pour ce qui est de l'industrie et de l'agriculture canadiennes, nous sommes bien obligés d'exprimer un regret. A visiter superficiellement l'exposition de Toronto, on serait porté à croire que seule la province d'Ontario existe au Canada. La faute n'en est pas à l'Ontario, mais aux autres provinces canadiennes, qui ignorent trop l'exposition, ou refusent d'y participer comme elles le devraient. Cela est un mal, car il faut montrer ses produits pour les vendre. Il faut attirer sur eux l'attention du public. A l'exposition de Toronto, cette année, 20 compagnies industrielles seulement, du Québec, étaient représentées. Et c'était des compagnies anglo-canadiennes. Notre province française était absolument inexistante. C'était à croire qu'il n'est rien chez nous, au chapitre de l'industrie. Le reproche ne vaut pas que pour la province de Québec, car les sept autres provinces canadiennes comptaient au plus, toutes ensemble, 9 pavillons. L'agriculture du Québec, si l'on peut dire, était représentée par la "Quebec Maple Products Ltd.," de Lennoxville. Fruits et légumes, rien. Gouvernement provincial, rien. La langue française était aussi ignorée d'une façon complète. Une seule compagnie industrielle, et de Toronto, la "Canadian Doughnut Co. Ltd.," avait eu l'amabilité d'afficher en français et en anglais, donnant ainsi une leçon aux firmes anglo-canadiennes de notre province.

* * *

Quelles conclusions doit-on tirer de tout cela? Que les provinces canadiennes en général, et celle de Québec en particulier, devraient avoir à coeur de participer à la grande exposition de Toronto, d'y montrer leurs divers produits, agricoles et industriels, d'inviter les citoyens, tous les citoyens du pays, à les connaître et à les acheter éventuellement. En affaires, la politique de portes closes et de frontières rigides, ne doit pas exister. Le comté de Los Angeles, Californie, avait à l'expositilon un pavillon somptueux montrant les fruits et légumes produits dans ses limites, et à vendre dans tous les milieux susceptibles d'acheter. Si une telle publicité vaut pour un coin de la Californie, pourquoi ne vaudrait-elle pas pour la province de Québec? L'exposition de Toronto est présentement l'exposition par excellence du Canada, et il n'y a aucune raison pour que les activités de nos diverses provinces n'y figurent pas. Non seulement le Québec français devrait y avoir des pavillons nombreux, mais il pourrait souligner là-bas le bilinguisme de sa population. Les organisateurs et directeurs de l'exposition ne s'y opposeraient pas, comme en témoigne cette année la publicité française d'une maison de Toronto même. Notre collaboration active, intelligente, originale par son caractère bilingue, à l'Exposition nationale, ferait sûrement plus, pour la bonne entente et l'estime mutuelle des Canadiens de race différente, que les longs discours qui ne veulent rien dire.

Harry BERNARD

LA GAGNANTE

Mlle Gabrielle Chabot, 112, rue Visitation, Montréal, est l'heureuse gagnante du divan-studio ,tiré au sort au profit de la colonie de vacances.

Quatre prix furent donnés à celles qui ont vendu le plus de livrets.

1er prix, $3.00, décerné à Mlle Ida Boucher; 2e, $2.00, décerné à Mlles Claire Cloutier et M.-Jeanne Majeur; 3e, $1.00 décerné à Mlle Dolorès Gaudreau.

Sincères remerciements à tous les bienfaiteurs.

———:-o-:———

SERA ABSENT

Le Dr Hyacinthe Breton, chirurgien-dentiste de cette ville, sera absent de ses bureaux, du 12 au 20 septembre, inclusivement.

EN MARGE DES ÉVÉNEMENTS

SURPLUS DE $3.968.565.33

Le gouvernement d'Union nationale, et en particulier l'hon. Martin-B. Fisher, trésorier de la province de Québec, ont raison d'être fiers de leur premier rapport financier. Après un an d'administration, ils montrent un surplus de $3.968.565.33. Quand l'hon. Maurice Duplessis devint premier ministre de fait, en septembre 1936, l'exercice financier était déjà commencé depuis deux mois, et l'administration libérale accusait pour 1936 un déficit de $1.925.176.50. En dix mois exactement, le déficit a donc été comblé et la province montre par surcroît un surplus de quatre millions près. En d'autres termes, les finances provinciales se sont améliorées par $5.892.540.50, de juillet 1936 à juillet 1937, et cela sans qu'on ait eu recours à aucune forme nouvelle de taxation. Ce merveilleux résultat est obtenu malgré les obligations extraordinaires assumées par le nouveau gouvernement. On sait en effet que, depuis l'avènement de M. Duplessis, la province jouit du crédit agricole et de la pension de vieillesse. Toutes les dépenses amenées par l'un et par l'autre ont été absorbées dans les dépenses ordinaires. Cela revient à dire que, si l'on s'en était tenu aux anciennes dépenses, il y aurait eu amélioration de $10.000.000., environ dans les affaires de la province, et que le surplus annoncé aurait été de quelque $8.000.000., au lieu de $4.000.000.

QUAND ON ADMINISTRE SAGEMENT

Le gouvernement Duplessis a obtenu pareil résultat sans imposer de nouveaux impôts. Il a d'autre part fait rentrer partout l'argent dû à la province, ce que ne faisait pas son prédécesseur. Ainsi les grandes compagnies qui jadis trouvaient le moyen de ne pas faire honneur à leurs obligations, ont été sommées de s'exécuter sans lésiner. Elles ont trouvé prudent de se rendre aux demandes du gouvernement. Bien plus, celui-ci prépare de longue main une entière réforme de notre système fiscal, qui aura pour effet de repartir plus équitablement les impôts. D'après la nouvelle formule, ceux-ci seront versés par les citoyens et les corporations, proportionnellement à la richesse et au revenu de chacun. De toutes façons, le gouvernement d'Union nationale entend administrer de façon juste, après avoir remplacé autour de lui le désordre par l'ordre, l'incurie par la prévoyance, le gaspillage par l'économie raisonnée. Il y a un an, le Trésorier de la province, M. Fisher, promettait que son ministère ferait l'impossible pour administrer avec prudence et transformer un déficit en surplus. Il y a réussi, et de façon si complète que tous les citoyens voudront l'en féliciter.

COOPERATIVES D'HABITATION

Un des chargés de cours, à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe, a signalé l'excellent travail que font, dans certains pays d'Europe, les coopératives dites d'habitation. Une initiative du même genre vient d'être prise par une compagnie canadienne, *McCormick's Limited*, manufacturière de bonbons et biscuits, de London, Ontario. En vertu d'un plan bien arrêté, la compagnie construira pour ses employés des maisons qu'elle sera en mesure de leur céder à d'excellentes conditions. Chaque maison, construite sur un terrain de quelque 40 pieds par 150, se vendra pour $3.700., environ. L'acheteur fera un premier versement de $700., et il paiera ensuite quelque $25., par mois, somme qui prendra soin à la fois du capital, des intérêts et des taxes. Nous nous sommes demandé souvent si, dans une ville comme Saint-Hyacinthe, une institution financière ou un citoyen à l'aise ne pourrait pas concevoir quelque projet identique, qui permettrait au contribuable moyen de posséder une propriété sans s'endetter de façon irrémédiable? La chose est d'autant plus facile que le gouvernement fédéral, en vertu du *Dominion Housing Act*, est disposé à y aller de son aide. C'est d'ailleurs avec l'appui d'Ottawa que la compagnie ontarienne marchera de l'avant.

PLACEZ VOTRE ARGENT SUR VOS TERRES

Parlant récemment à Deschambault, devant une assemblée de cultivateurs, l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a donné à ses auditeurs l'excellent conseil suivant: *La prospérité revient, mais méfiez-vous des spéculateurs et de la spéculation. Si vous avez de l'argent, placez-le sur vos terres, pour leur amélioration.* Voilà qui est parler d'or. Trop souvent, dans le passé, les cultivateurs ont perdu des sommes considérables pour être sortis de leur domaine propre. Les uns ont voulu faire de l'industrie, alors qu'ils ignoraient tout de l'organisation manufacturière; d'autres ont voulu s'enrichir rapidement, spéculant sur la bourse ou des entreprises minières qui n'existaient que sur le papier; d'autres perdirent leurs économies d'un lustre ou de deux, pour avoir cru trouver le Pactole dans l'élevage de mauvais renards que leur vendaient des agents peu scrupuleux. Que les cultivateurs restent sur leurs terres, qu'ils les améliorent sans cesse, qu'ils ne craignent pas de tenter des cultures nouvelles, sous la surveillance d'agronomes compétents, et un élevage hautement spécialisé, avec le concours d'experts. Qu'ils ne craignent pas l'initiative, mais qu'ils s'attachent à la terre, d'abord, ensuite et toujours. Le premier ministre le leur a dit à Deschambault, et il avait raison. On ne répètera jamais trop une vérité aussi féconde.

H.B.

LETTRE DE QUÉBEC

GRACE A SES ECONOMIES, A UN "CONTROLE" SEVERE SUR LA PERCEPTION DES TAXES, LE GOUVERNEMENT DUPLESSIS, POUR SA PREMIERE ANNEE D'ADMINISTRATION, REALISE UN SURPLUS LA OU ON ATTENDAIT UN DEFICIT.— LES REVENUS DE L'EXERCICE FINANCIER 1936-37 SONT LES PLUS ELEVES QUE LA PROVINCE AIT ENCORE CONNUS.— LES TAXES N'ONT PAS ETE AUGMENTEES, CEPENDANT QUE LE GOUVERNEMENT A ASSUME DE NOUVELLES OBLIGATIONS.— LES RECENTES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL SONT BIEN ACCUEILLIES.— LE JUGE FERDINAND ROY, PRESIDENT DE L'OFFICE DES SALAIRES RAISONNABLES.— POUR VENIR EN AIDE AUX PROSPECTEURS MINIERS.

Le trésorier provincial, l'hon. M. Martin-B. Fisher, vient de rendre public le rapport financier pour l'année 1936-37. Durant cette période, dont dix mois de gouvernement national, les revenus de la province ont été de plus de 46 millions, exactement: $46,280,019. Les dépenses ont été de $42,-311,454. Le surplus net est donc de $3,968,565, alors que l'ancien gouvernement avait prévu un déficit de deux millions pour l'année. Il est à noter que les revenus de la province, durant ces douze mois, ont été plus élevés qu'ils ne l'avaient jamais été auparavant. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de $5,892,540. Cette augmentation des revenus a été obtenue sans que le gouvernement ait augmenté les taxes, et elle a été obtenue malgré les nouvelles charges du gouvernement, dont voici les principales: pensions de vieillesse, administration de l'office du crédit agricole, octroi pour les sources pétrolifères de la Gaspésie, entrepôts frigorifiques, réparation des chemins, dépenses d'une élection générale nécessitée par la démission du gouvernement Taschereau et tenue d'une session d'urgence. Ces dépenses additionnelles, qui s'élèvent à plus de quatre millions, ont été payées à même les revenus ordinaires de la province, ce qui veut dire que si ces mesures bienfaisantes n'avaient pas été prises, le gouvernement pourrait annoncer un surplus de huit millions.

Cette nouvelle du surplus a créé une excellente impression dans tous les milieux d'affaires et dans les cercles politiques. C'est là en effet l'indice d'un retour marqué à la prospérité. Pour qu'il y ait augmentation aussi importante des revenus de la province, il faut qu'il y ait une reprise générale des affaires et que l'argent circule plus qu'auparavant. C'est ce qu'a fait remarquer l'hon. M. Fisher en communiquant son rapport aux journaux.

Les abus ont cessé

Le trésorier provincial a aussi fait remarquer que depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Duplessis a pratiqué l'économie partout, qu'il a fait cesser nombre d'abus et qu'il a mis fin aux dépenses inutiles, dont celle de plusieurs millions distribués chaque année aux journaux ministériels n'était pas la moindre. Dès le mois de septembre, le département du trésor a été réorganisé et un peu plus tard, M. Arthur Foster, qui occupait une haute situation à la banque, a été nommé assistant trésorier provincial. On a apporté beaucoup de soins à la perception des taxes, et le gouvernement a pris les mesures pour empêcher les compagnies de se soustraire à leurs obligations envers la province.

"On n'a partout que des éloges pour les nominations les plus importantes que le gouvernement provincial a faites ces jours derniers. La commission des salaires raisonnables aura un président idéal dans M. le Juge Ferdinand Roy. C'est un homme d'études, un juriste éminent, un esprit épris de problèmes sociaux et, ce qui ne nuit en rien au reste, un lettré. M. Roy aura dans l'ensemble, croit-on, d'excellents collaborateurs." (*Le Devoir*, 2 septembre)

Les salaires raisonnables

"Les trois membres de l'Office des Salaires Raisonnables ont prêté serment hier. Le président, l'hon. Juge Ferdinand Roy, est un juriste de haute valeur, dont la réputation d'intégrité est au dessus de toute discussion. Nous connaissons moins MM. Gustave Cromp et C.-H. Cheesley, que nous présumons compétents, animés de bons sentiments envers les Canadiens français et libres des préjugés trop universellement répandus par un siècle de libéralisme économique vécu." (*L'Action Catholique*, 2 septembre)

"Les membres de la commission chargée d'appliquer cette loi des salaires raisonnables ont été nommés ces jours derniers. La personnalité de M. le Magistrat Ferdinand Roy est au dessus de toute discussion. Avec un tel président, on peut être sûr que la loi sera mise en vigueur sans préjugé ni parti pris. Cela devrait rassurer les esprits en donnant la certitude que, de la part de la commission tout au moins, la mise à l'essai de cette loi sera faite comme elle doit l'être. Il suffit que patrons et ouvriers collaborent avec la commission pour qu'on puisse ensuite juger objectivement la nouvelle loi. La grève de l'industrie textile aurait pu créer une atmosphère défavorable, mais son règlement rendra les choses plus faciles."

(*Le Soleil*, 1er septembre)

Dans le *Devoir* du 2 septembre, M. Louis Dupire consacre son bloc-notes aux récentes nominations provinciales. Après avoir parlé de M. Ferdinand Roy, voici ce qu'il dit des autres:

M. S.-A. Baulne

"On apprend, bien que cette nomination ne soit pas encore officielle, que M. S.-A. Baulne présidera la commission de trois membres (on ne connaît pas les deux autres) qui doit s'occuper en certaines régions de l'installation de centrales électriques pour concurrencer l'industrie privée. M. Baulne est un grand technicien de la construction en béton. On le consulte dans presque toutes les entreprises importantes. De plus il professe depuis de nombreuses années à Polytechnique et il a formé bon nombre d'élèves qui lui conservent la plus vive estime."

"M. Horace Gagné a succédé au regretté Honoré Mercier à la Commission des Eaux Courantes. M. Gagné est un avocat d'affaires et jouit comme tel d'une enviable réputation. On peut compter qu'il apportera une grande conscience du devoir à l'exécution de ses importantes fonctions."

Le colonel Piuze

"Mais l'une des nominations qui recueillent le plus d'applaudissements, c'est celle du colonel P.-A. Piuze. La police a été jusqu'ici entre les mains de M. Aubé, qui avait été chargé temporairement de l'administrer et s'est acquitté de son mieux d'une tâche difficile. M. Piuze est un militaire de carrière, entraîné au maniement des hommes. On peut être sûr qu'il apportera dans son nouveau rôle la haute conscience du devoir et le souci de la discipline qui ont marqué son administration du pénitencier de St-Vincent de Paul. On lui laissera les mains libres pour continuer la réorganisation de la police, commencée par son prédécesseur. La direction de la police est un poste stratégique. Le gouvernement l'a bien compris en faisant là une nomination "apolitique", ce que personne ne pourra contester. C'est évidemment de son devoir d'en agir ainsi chaque fois, mais, vu les précédents, il n'en faut pas moins une singulière énergie pour s'y résigner, quelquefois.

Autres nominations

"On pourrait en dire autant de certaines autres nominations qui ne sont pas du premier plan. C'est cet ensemble qui faisait dire hier à un de nos amis professant et pratiquant la plus entière indépendance en politique, que "le stock du gouvernement est singulièrement à la hausse depuis quinze jours." Ce qui importe davantage encore, c'est que quand on nomme des compétences à des postes importants, c'est le stock de toute la province qui est réellement à la hausse."

Prospecteurs miniers

L'assistance que peut donner le gouvernement à tous ceux qui s'emploient à la découverte de gisements miniers et que l'on nomme couramment les prospecteurs, est l'un des moyens les plus efficaces et les plus rapides à promouvoir notre développement minier et à inciter les jeunes à se préparer un avenir dans ce domaine. C'est ce qu'a compris le Ministre des Mines, l'honorable Onésime Gagnon dès son entrée dans le ministère Duplessis et c'est ce à quoi il s'est consacré, particulièrement au cours de la dernière session alors qu'il a obtenu de la Législature des avantages spéciaux pour les prospecteurs sous forme de coupons d'analyse.

Pour réussir, un prospecteur doit d'abord avoir des notions élémentaires de géologie et de minéralogie. Les cours gratuits que donne le Ministère des Mines, lui permettent de posséder ces connaissances. Les statistiques d'assistance à ces cours prouvent combien ils sont utiles et aussi l'intérêt grandissant que les nôtres accordent à ces questions. En 1934, 5287 personnes ont suivi ces cours contre 14325 pendant les six derniers mois. Le nombre de cours offerts au public est maintenant de 343 contre 215 qu'il était en 1934. Inutile de dire que ces cours sont confiés à des professeurs spécialisés.

Cartes des relevés géologiques

Pour compléter les connaissances des prospecteurs, le Ministère leur fournit gratuitement des cartes montrant les relevés géologiques d'ordre général des régions auxquels ils s'intéressent. Tout cela n'est cependant pas suffisant pour permettre aux prospecteurs de réusir dans leurs entreprises. Il faut davantage. Il faut qu'ils puissent connaître, et le plus tôt possible après avoir fait une découverte, le rendement des spécimens qu'ils ont trouvés. Aussi bien le Ministère des Mines possède-t-il un service de laboratoires ultra-modernes dont on est à compléter l'outillage depuis les douze derniers mois. Dirigé par un personnel de choix et des spécialistes en la matière, ce service est déjà en mesure de faire de huit à dix mille analyses par mois et de donner aux intéressés le résultat de leurs recherches dans les vingt-quatre heures qui suivent la réception d'un échantillon. Les envois doivent être adressés au Directeur des Mines à l'Hôtel du Gouvernement, Québec, soit par messagerie, soit par courrier. L'échantillon que l'on veut envoyer doit toujours être fait sur une surface fraîche.

NOS CAMPAGNES

ST-PIE

Mme Henri Hébert de Montréal, en promenade à St-Pie.

—M. et Mme Clermont de Granby, de passage à St-Pie.

—M. et Mme Hervé Quintal M. Alin Roy, Mlle Germaine Roy, Mlle Gertrude Grisé, de retour d'une semaine de vacances au chalet "Villa des Pierrots", Pointes aux fourches.

—M. et Mme Giasson, M. et Mme Raoul Lefebvre et leur fillette, Jacqueline, Mlle Anita Lefebvre et M. Paul Boursier de Montréal, en visite chez M. A. Racicot de St-Pie.

—M. Marcel Desmarais, étudiant en médecine de Montréal, de passage à St-Pie.

—M. et Mme Georges Roland Morin sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Stella. Parrain, M. Hermas Lussier, marraine, Marie-Rose Demers.

—M. et Mme Wilfrid Gingras et leur fillette, Jacqueline en visite chez Mme Henri Gingras de St-Pie.

—M. et Mme Jimmy Lalonde, d'Acton Vale, de passage à St-Pie.

—Mlle Cécile Desrosiers de Montréal en convalescence chez sa tante, Mme J.A. Martin.

—M. Rosario Bertrand de Montréal, en fin de semaine chez Mme J.A. Martin.

—Le 25 août M. Armand Brodeur, fils de M. Philippe Brodeur, unissait sa destinée à celle de Mlle Thérèse Robert, fille de M. et Mme Albert Robert.

———:-o-:———

ROXTON POND

Le 21 août dernier, en l'église paroissiale, M. le curé N. Maynard a béni le mariage de M. Joseph Guillette, fils de M. et Mme Guillette, avec Mlle Simone Sénécal, fille de M. et Mme Clodomir Sénécal.

—Vendredi soir dernier, à la salle Standey, les amis de M. Joseph Labonté lui ont offert une réception à l'occasion de son mariage avec Mlle Marie-Ange Cabana de Granby. La fête réunissait un grand nombre d'invités de Roxton Pond, de Granby et des environs. Le mariage Labonté-Cabana eut lieu à l'église Ste-Famille de Granby, samedi le 28 août 1937.

—Mlles Françoise et Claudette L'Ecuyer, de Verdun, de passage chez Mme Z.I. Delorme.

—Le docteur et Mme André Gélinas et le notaire et Mme Victor Monty, de retour d'une fin de semaine dans les Laurentides.

—M. et Mme Victor Rabouin, de St-Jérôme, et M. et Mme Jacques Gingras de Montréal, de passage chez M. et Mme Horace Monty.

—M. Donat Desrosiers de Montréal en visite chez Mme J. Emile Labelle.

—Mlle Gertrude Monty, en promenade chez des amies, à Verdun.

———:-o-:———

Le Parler français

Avis aux membres de la Société du Parler français au Canada

Le Secrtéaire général de la Société du Parler français au Canada donne, par le présent, avis à tous les membres de la Société que l'assemblée générale annuelle sera tenue en la salle de la Société à l'Université Laval, à Québec, le lundi, 13 septembre courant, à 8 heures du soir.

On y procèdera au dépouillement du scrutin, à la nomination d'un vérificateur des livres de la Société et aux affaires générales.

Cette assemblée générale sera suivie d'une réunion des directeurs, qui devront nommer les membres de la Société qui feront partie du Comité permanent du deuxième Congrès de la Langue française au Canada.

Le Secrétaire général,
Antonio Langlais

MONT ST-GRÉGOIRE

Mardi, le 31 dernier, étaient célébrées en notre église les funérailles de M. Théodore Routhier, époux d'Astérie Brosseau décédé à l'âge de 66 ans, après une longue maladie. M. le curé Lafleur fit la levée du corps. La messe fut célébrée par M. l'abbé A.M. Brosseau, assisté des abbés O. Lafleur et U. Langelier. Le choeur de chant de St-Jean Berchmans, sous la direction de M. A. Routhier exécuta la messe de Yon.

Le R. Fr Rodulphus et M. E. Bessette conduisaient le deuil La quête fut faite par MM. A. Brosseau et A. Vohl. Les porteurs d'honneur étaient MM. J. Faulkner, P. Larocque, A. Laurion, V. Langevin, Art. Gauvreau et Osw. Gibeault. De nombreux bouquets spirituels et témoignages de sympathie furent reçus.

—Mgr L.A. Senécal, P.D., curé de St-Denis, le R.P. Bernard, S.J., et M. l'abbé Laliberté de Chicoutimi étaient ces jours derniers les hôtes des familles G. Bernard et A. Quintin.

—Lundi dernier, M. Donat Kaigle conduisait à l'autel Mlle Rolande Dagesse. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Lafleur. Le chant fut exécuté par les amies de la jeune épouse.

—Le même jour, M. François Kirouack de Chambly unissait sa destinée à Mlle Jeanne Bessette de notre paroisse. Après la réception à la demeure de Mme J.A. Bessette, les jeunes époux partirent en voyage.

—Mme J. Brouillard de Manchester, en visite chez MM. G. Bernard et A. Quintin.

—MM. et Mmes E. Thibaudeau et O. Lussier et Mlle Laura Lussier de Hasting, Nebraska sont actuellement parmi nous.

———:-o-:———

Vous perdrez peut-être Votre Travail !

Comme bien d'autres vous allez peut-être vous trouver sans travail parce que vous n'avez pas considéré l'importance de vous garder en bonne santé. Dans bien des cas, lorsque la Nature doit être aidée pour maintenir une évacuation régulière, pourquoi ne pas permettre au

NOVORO
du DR. PIERRE

de vous aider ainsi qu'il l'a fait, durant ces 150 dernières années, pour des milliers de personnes qui souffraient de constipation, nervosité, indigestion, dérangements d'estomac et rhumes ordinaires dus à une élimination défectueuse? C'est un remède de famille qui a fait ses preuves, il tonifie l'estomac, règle les intestins, aide et active la digestion tout en stimulant l'appétit car il élimine du système les matières à évacuer qui intoxiquent peu à peu.

Si vous souffrez d'une mauvaise digestion ou de constipation remplissez le coupon ci-dessous et procurez-vous une bouteille de Novoro du Dr Pierre aujourd'hui même!

● **Le Liniment Oléolo du Dr. Pierre**

a procuré un soulagement décisif à des milliers de personnes qui souffraient de douleurs névralgiques et rhumatismales, de douleurs dans le dos, de maux de tête ordinaires, endolorissement et rigidité des muscles, contusions, entorses, enflures. Il est devenu depuis cinquante ans un véritable remède de famille. Il calme.

Livrés au Canada Sans Frais de Douane

Offre Spéciale — Commandez aujourd'hui

Dr. Peter Fahrney & Sons Coo.,
Dept. DC 469-28, 256 Stanley St.
Winnipeg, Man.

Veuillez m'envoyer en port payé la médecine d'essai, telle qu'indiquée ci-dessous :

☐ $1.00 pour une généreuse bouteille d'essai de Novoro du Dr. Pierre, contenant 14 onces de médecine, valeur $1.20.

☐ $1.00 pour deux bouteilles régulières de liniment Oléolo du Dr. Pierre, contenant 3 onces ½ chaque, valeur 60c la bouteille.

☐ $2.00 pour une bouteille d'essai de Novoro et deux bouteilles de liniment Oléolo du Dr. Pierre.

☐ **Veuillez envoyer les remèdes C.O.D.**

Nom .....

Adresse .....

Bureau Postal .....

STE-ROSALIE

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Narcisse Lussier née Marie Tanguay à l'âge de 78 ans. Les porteurs étaient MM. Léonard Arpin, Alphonse Cabana, Ferdinat Corbeil, Alfred Marquette, Horace Guilmaine, Eloie Poulin. La levée du corps fut faite par M. le curé Archambault de notre paroisse. Le service fut chanté par M. J.B. Archambault curé de Ste-Rosalie, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé F. Xavier Côté professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et l'abbé Alphonse Girard, ecclésiastique. La quête fut faite par Mmes Joseph Lemonde, Horace Guilmaine. Elle laisse pour déplorer sa perte 14 enfants Joseph de Lévis, Napoléon, de St-Simon; Louis, Montréal; Rodolphe, médecin, Arthur et Jean des Etats-Unis; Victor de East Farnham; Antoine, Ste-Rosalie Angélina, Anne-Marie, Antoinette, religieuse de Notre-Dame de Mont-Laurier; Ella, Mme Polydore Labonté; Alga, Mme Georges Lapierre; Béatrice, Mme Albert Bilodeau. Les funérailles étaient sous la direction de Joseph Bertrand, de Saint-Hyacinthe.

—Chez Mme Janvier Coderre étaient en visite, M. Félix Labrecque, Conrad Roy, R. Roy, tous de Lampton.

—Mme Joseph Lemonde de Ste-Rosalie et Mlle Mariette Desnoyers de Farnham sont de retour après avoir visité Soeur Coderre supérieure de l'Hôpital St-Joseph de La Tuque.

—Mlle Marthe Labonté de Farnham était au service de sa grand'mère Mme Narcisse Lussier ces jours derniers.

—Mme A.W. Rousseau de Montréal, M. et Mme Roland Coutu de Ste-Claude, M. Edouard Nadeau de Québec en visite chez M. Toussaint Bilodeau.

Visite reçue...

(SUITE DE LA 2E PAGE)

Au surplus, quelle est la thèse qui ne rencontre pas d'objection?

Voici celle qu'on peut faire ici:

—S'engager à obéir au Pape? A aimer le Pape? Mais, n'est-ce pas déjà ce qui nous incombe en tant que catholiques? "Voit-on des frères et des soeurs fonder une ligue pour aimer leur papa et leur maman?" Eh bien! le Pape est notre Père L'Eglise est notre Mère Dès lors, ne sommes-nous pas déjà obligés à les aimer? A quoi bon s'y engager davantage? N'est-ce pas de la superfétation? "A quoi bon?" Cherchons dans notre Catéchisme, la réponse à cette question: nous l'y trouverons plusieurs fois.

Nous avons donné à Dieu, une fois pour toutes, notre foi, notre espérance et notre amour: et pourtant chaque jour, matin et soir, nos formules de prières nous en font redire les actes Superfétation?

Nous devons nous confesser une fois par an communier une fois à Pâques: et pourtant, nous sommes invités à le faire plus souvent Superfétation?

Le baptême fait de nous des chrétiens. La confirmation ne fait que "confirmer" les devoirs qui en résultent Superfétation?

Les religieux contractent par voeu des devoirs, dont plusieurs leur étaient déjà imposés au simple titre de chrétiens, ou de prêtres Superfétation?

Eh bien! le ligueur *pro Pontifice* s'engage, comme tel, à respecter et à aimer le Pape et l'Eglise, qu'il respectait déjà au titre de chrétien et de catholique. Si c'est de la superfétation, je l'avoue, j'ai superfété.

Le catéchiste incorrigible qui va signer ces lignes s'est répété, pour son compte, ce qu'il a si souvent fait chanter à ses enfants: En fait de marques de respect et d'amour à Dieu, à son Eucharistie, à son représentant, à son Eglise, *Jamais tu n'en pourras trop faire.*

Tu n'en feras jamais assez.

Eugène DUPLESSY

STE-HELENE

Jeudi le 26 août a eu lieu le mariage de M. Adwilda Messier de St-Germain de Grantham et de Mlle Laurette Dolbec de notre paroisse. Les mariés avaient pour témoins leurs pères, M. Wilfrid Messier de Ste-Hélène et M. Michel Dolbec de Waterloo. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Philippe Desgranges curé de St-Denis de Brompton et cousin de la mariée. A l'orgue Mme J.B. Barnabé et la chorale des Enfants de Marie fit le chant en plus M. Laurent Coulombe de Saint-Hyacinthe chanta un cantique ainsi que le "Noël du Mariage". Ont assisté au mariage: M. Lucien Messier et Mlle Marie-Jeanne Dolbec, M. et Mme Bernard Chabot, M. et Mme Lucien Hébert, M. et Mme Camille Messier, M. Charles Demeules et Mlle Cécile Messier, M. et Mme Méville Dupuis, Roger, Maurice et Henri-Paul Messier, M. Wilfrid Dolbec et Mlle Lilianne Daigle de St-Louis de Bonsecours, M. Dollard Dolbec de Waterloo et Mlle Simone Marquette de Ste-Rosalie, M. Arthur Dolbec de Waterloo et Mlle Robertine Marquette de Ste-Rosalie, M. et Mme Misaël Desgranges, M. Hubert Desgranges, Mme Hilaire Cartier et M. Armand Dolbec de St-Hyacinthe, M. et Mme Wilfrid Messier, M. et Mme Gaston Messier de Saint-Germain, M. Germain Messier de St-Eugène, M. Arcouette de Saint-Hyacinthe, MM. et Mmes J. Laferrière, A. Plante, J. Messier, G. Hébert, E. Massé, E. Lanoie, Noël et Art. Brouillard Mme H. Déry, MM. Germain Brouillard, Germain et Lionel Déry, Adrien et Gérard Lanoie Mlles Béatrice Hébert, Blanche Lisa, Jeannette, Béatrice et Dora Brouillard. Les mariés qui ont reçu de nombreux et riches cadeaux ont fait leur voyage de noces aux Etats-Unis et demeureront à St-Germain de Grantham.

Les classes ont commencé dans notre paroisse le 30 août et jeudi le 2 septembre les RR. Soeurs St-Joseph ainsi que les institutrices des écoles se sont rendues à Saint-Liboire pour assister à une conférence au couvent des Soeurs St-Joseph.

—MM. Gérard Sylvestre et Charles-Edouard L. Auger sont retournés au Séminaire de St-Hyacinthe et M. Jean-Marie Bédard est retourné au Juvénat des Pères Maristes à Sillery.

———:-o-:———

ST-JUDE

Tous les étudiants et étudiantes sont retournés à leur maison d'éducation respective. Douze jeunes gens sont entrés au Séminaire tandis que deux jeunes filles sont allées à l'Ecole Normale et une au couvent des SS. Saint-Joseph.

—Les écoles de notre paroisse ont ouvert leurs portes mardi le 7. Les enfants ont préalablement suivi une retraite de trois jours.

—Mlle Lucienne Roy, fille de M. et Mme Victor Roy de Saint-Jude, quittait sa famille ces jours derniers et disait adieu au monde pour entrer chez les Dominicaines enseignantes de Valleyfield.

SAINT-CÉSAIRE

Le club de tennis junior, tenait un tournoi ces jours derniers avec le club junior de St-Pie; c'était la seconde rencontre la première ayant eu lieu a St-Pie. Ces jeunes sportifs ont fait parties nulles aux deux rencontres. Ceux qui composent l'équipe locale sont: Gabriel Beauchamp, Roger Grisé, Guy Nadeau, Gaston Baril, Jacques Bredette, Germain Gagné. Les arbitres étaient MM. Lucien Daoust et Maurice Noiseux.

—Au cours de la semaine dernière, il y eut fête de famille impromptu pour célébrer le quinzième anniversaire de mariage de M. Emile Roy, agronome et de Mme Roy.

—M. Ferdinand Carpentier de Montréal, qui passe l'été au chalet "Au fil de l'eau", a fait une pêche merveilleuse dimanche dernier, capturant dans la rivière Yamaska, un maskinongé de 25 livres, mesurant 46 pouces.

—Mlle Claire Nadeau, inspectrice et juge pour les ouvrages de dames dans les expositions agricoles de comtés, était de passage dans sa famille à l'occasion de la fête du Travail.

—M. et Mme Frank Ouellette de Holyoke Mass., conduisait leur fillette Phyllis au pensionnat de la Présentation de Marie; M. Henri Langelier les accompagnaient.

—Mlle Françoise Papineau entrait à l'Hôpital Notre-Dame, de Montréal, ces jours derniers, pour y suivre un cours d'étude de garde-malade.

———:-o-:———

VIENT de PARAÎTRE

D'Azur à trois lys d'or, par M. Edouard Montpetit.

M. Edouard Montpetit, le distingué secrétaire général de l'Université de Montréal, sait trouver, au milieu des charges les plus diverses et les plus absorbantes, le temps de faire oeuvre littéraire et sociale. Cette fécondité réjouira tous les amis des lettres canadiennes, qui retrouveront dans "D'azur à trois lys d'or", récemment paru aux Editions de l'A.C.F., le style éblouissant du "Front contre la vitre".

M. Montpetit, dont on connaît le prestige auprès des jeunes, a pensé surtout à la jeunesse en publiant son volume. Elle dévorera la nourriture qu'il lui livre dans "D'azur à trois lys d'or" pour l'éclairer, pour former le jugement qu'elle doit porter sur les Canadiens français d'abord, sur les compatriotes de langue anglaise ensuite. A cette époque où se dessinent divers mouvements politiques chez les jeunes, le livre de M. Montpetit fera de la lumière dans les esprits, apaisera certains emportements et leur donnera une juste fierté.

Les Editions de l'Action canadienne-française ont voulu donner à l'ouvrage de M. Montpetit une présentation digne de son texte. Une élégante page de couverture signée par l'artiste canadien Louis Gagnon, ajoute son cachet à la typographie impeccable à laquelle les éditeurs nous ont habitués.

En vente chez les éditeurs, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les bonnes librairies, au prix de $0.75 l'unité.

ST-SIMON

Samedi, 11 septembre, aura lieu une séance donnée par les artistes de la *Living Room Furniture*. L'admission est de 35 sous.

—Le R.P. Léon Pascal, O.F.M. est venu prêcher la retraite annuelle du Tiers-Ordre.

—M. et Mme J.A. Pagé de St-Pie en promenade chez M. Omer Forest.

—L'ouverture des classes s'est faite le 6 septembre dans toutes les écoles de la paroisse.

———:-o-:———

IBERVILLE

—Nos voeux les plus sincères de persévérance aux deux jeunes filles de notre ville qui viennent de nous quitter pour entrer en religion. Ce sont Mlle France Forget, chez les RR. SS. Grises et Mlle Antoinette Landry, chez les RR. SS. de la Présentation de Marie.

VIANDES FUMÉES

de HOVEY

" BACON "

Porcs de choix, nourris au lait, traités à la fumée naturelle de bois !

Votre famille fait-elle des éloges du bacon que vous servez? Elle en fera si vous insistez pour avoir le " bacon Breakfast ", Windsor, ou le " bacon " dans la longe de HOVEY.

Chez Votre Marchand
Hovey Packing Co. Ltd.
Sherbrooke, P. Q.

POILS SUPERFLUS enlevés pour toujours
par
MACHINE-ELECTROLYSE
La seule méthode que les médecins recommandent
Aussi signes, verrues, acné, etc
POUR RENDEZ-VOUS, TÉL. 827
MLLE LAURE DEMERS
22, RUE ROSALIE SAINT-HYACINTHE

J.S.O.

POUR LES FILS DE CULTIVATEURS

Le Collège Agricole de St-Césaire (Religieux de Ste-Croix) vous offre un cours agricole (entrée le 1er oct.) dont la valeur est reconnue.

Des conditions tout à fait spéciales sont offertes.

Ecrivez pour renseignements au

Collège Agricole de St-Césaire
Comté de Rouville, P. Q.

OÙ EST JOS ?

A PRENDRE UNE

Dow
BIÈRE
OLD STOCK

FONDÉE IL Y A 147 ANS
D126F

LES SPORTS

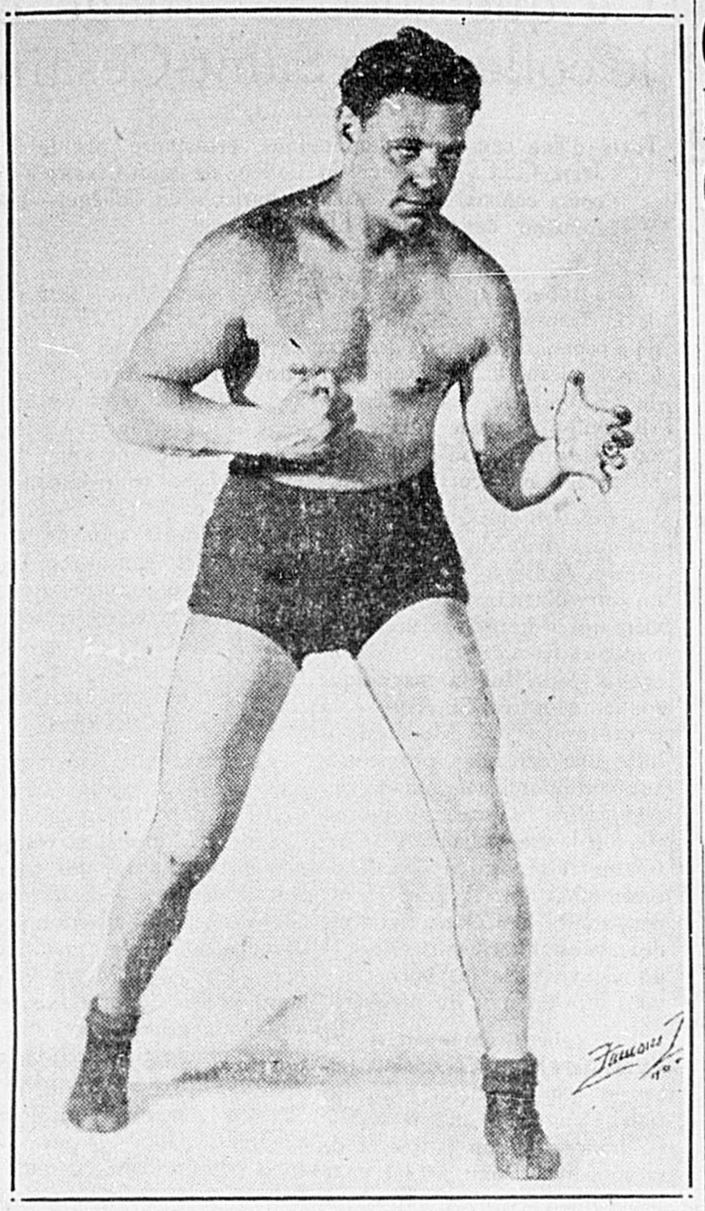

JACK RILEY, (René Galibois) qui sera opposé à Rod Larose samedi soir prochain, à Saint-Hyacinthe, dans la semi-finale au programme.

Le noir Buster Jones se rend maître de Bob Birno dans un combat rapide

Jean-Louis Renaud, maître de la savate, obtient la décision sur le Russe Yvan Rasputin. Celui-ci se fait déqualifier à cause de sa brutalité.— Combat nul entre Eugène Dion et Georges Desparois.

Le lutteur noir Buster Jones a terrassé Bob Birno, samedi soir dernier. L'adversaire de Jones devait être Jim Tiger Delisle, mais celui-ci dut se faire remplacer par Birno. Le combat, 2 dans 3 limité à 90 minutes, ne fut pas aussi mouvementé qu'on s'y attendait. Buster Jones dont les fameux coups de tête sont toujours redoutables ne s'en servit que dans les limites imposées par la nécessité de vaincre. Il prit la première chute après 25 minutes et 15 secondes de lutte. Mais Bob Birno, s'il ne dédaigne pas de montrer de la courtoisie jusque dans les arènes, ne s'en laisse toutefois pas imposer plus qu'il ne faut. Il tirailla son adversaire pendant 15 minutes et 32 secondes pour, finalement, le coucher sur le matelas. A la troisième reprise, Jones se lança à l'assaut muni de tous ses moyens. Ce fut très court; au bout de 7 minutes et 52 secondes, Jones prit la troisième et dernière chute. La semi-finale, 2 dans 3 limitée a 60 minutes, mit aux prises J.-L. Renaud, *roi de la savate* et Yvan Rasputin qui jouit d'une exécrable réputation dans les milieux sportifs. Jean-Louis Renaud se mit tout de suite à appliquer au Russe les coups de savate qui font sa célébrité. Il obtint la première chute presque immédiatement après le début du combat. Mais la brutalité de Rasputin se mit à primer, pour lui, les moyens légaux. A la deuxième reprise, l'arbitre constata que l'emploi de la brutalité faisait place à un véritable abus. Séance tenante, il déqualifia Rasputin, en allouant la victoire à Renaud. Au programme du combat de 30 minutes, on aligna Eugène Dion, lutteur de Granby, contre Georges Desparois. Malgré la rudesse de Desparois et son désir de vaincre, le combat fut déclaré nul. Il en fut de même pour le premier engagement, celui de 20 minutes ou une chute. Les adversaires étaient Dan Casiak et Roland Brousseau, ce dernier prenant la place de Henri Dufresne. Ce combat fut aussi déclaré nul.

RESULTATS DE CE TOURNOI DE LUTTE AMATEUR

Plusieurs jeunes lutteurs de cette ville font bonne figure en public.— Une initiative de M. Amédée Ferland, pour sortir de l'ombre nos jeunes sportifs.

Le tournoi de lutte amateur organisé par le promoteur Amédée Ferland a remporté un bon succès, lundi 6, à la salle des patins à roulettes. Le but de ce tournoi était de faire connaître quelques jeunes lutteurs de cette ville dont la présentation dans les programmes réguliers de lutte peut intéresser les amateurs. Le programme était divisé en trois parties, chacune avec un arbitre nouveau. Eugène Dion, lutteur de Granby, fut arbitre pour la première partie, René Dupuis pour la deuxième partie et Georges Rinfret pour la dernière.

1er combat: Albert Joly vs Bernard Blanchard. Blanchard gagne au bout de 18 m. 39 s.

2ème: Bob Provost vs Roger Michaud. Provost gagne au bout de 18 m. 40 s.

3ème: Armand Lépine vs Maurice Arcouette. Nul.

4ème: Désiré Jacques vs Georges St-Roch. Nul.

5ème: Mario Blanchard vs Ken Gagnon. Nul.

6ème: Kid Blanchard vs Jos. Huard. Huard gagne au bout de 11 minutes et 45 secondes.

7ème: Bruno Pépin vs S. Brunelle. Nul.

8ème: Fernand Côté vs Max Provost. Côté gagne au bout de 15 minutes et 20 escondes.

GRAND TOURNOI REGIONAL DE CROQUET, LE 12

Les meilleurs joueurs de la région se rencontreront à Saint-Hyacinthe.— Toutes les rencontres seront de 2 dans 3, avec élimination.— Au Club des Marchands.

Un tournoi régional de croquet, d'un genre nouveau, aura lieu ici, dimanche, 12 septembre, à 1 heure de l'après-midi. C'est sur le jeu dit des Marchands, que seront livrées les différentes rencontres de la journée. Huit équipes participeront à ce tournoi où figureront les meilleurs joueurs de croquet de la province. On procédera par élimination et toutes les rencontres seront de 2 dans 3. Outre de nombreux prix de valeur, deux magnifiques coupes seront offertes aux vainqueurs. Le public est invité. Voici la liste des équipes qui participeront au tournoi de dimanche prochain: Drummondville, MM. Gauthier et Autotte; Sutton, MM. Ernest Cardin et Adélard Prémont; St-Jean, MM. Thibodeau et Grégoire; Cowansville, Dr Caza et M. Beauregard; St-Simon, MM. Georges Péloquin et Eddie Nicholson; Beloeil, MM. Lebrun et Vary; Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, Me Gaétan Sylvestre et M. Gilbert Archambault; Club des Marchands de Saint-Hyacinthe, MM. Noël Lafrance et Adélard Gendron.

—:-o-:—

ASSISTERONT A LA SOIREE DES F.-RIGOLOS

Les membres du Club de Tennis *Les Francs-Rigolos*, de cette ville, donneront une réception au chalet du Club de Golf, le 11 septembre. Parmi les personnes qui y assisteront, on nomme dès à présent: Mlles Hélène Marin, Solange Archambault, Georgette Auclair, Louise Cabana, Cécile Bélanger, Fernande L'Abbé, Thérèse Jetté, Suzanne Lefebvre, Madeleine David, Jacqueline Rousseau, Jacqueline David, Madeleine Rathé, Gisèle Picard, Marie Bouchard, Berthe Delâge, Olivette Dumaine, Juliette Picard, Gisèle Dumaine, Simone Lacroix, Louise Ostiguy, Gertrude Sylvestre, Huguette Godbout, Lorraine Normand, Françoise Jetté, Denise Jetté, Isabelle Lapalme, Laurette Auclair, Cécile Cabana, Stella Lefebvre, Marie-Paule Viger, Estelle Bédard, Aline Lefebvre, Cécile Bouchard, Françoise Houle, Noëlla Lefebvre, Simone St-Jean, Marguerite Webster, Jeanne St-Roch, Edmée Cabana; le lt-col. et Mme Roland Pothier, M. et Mme Camille Mercure, M. et Mme Philippe Payan, MM. Robert Hamel, Hervé Chapdelaine, Jacques Bousquet, Paul Bousquet, Laurent Chapdelaine, Fernand Halley, Ernest LeSauteur, Jules Laframboise, M. et Mme Paul Laframboise, M. Henri Brunelle, M. et Mme J. Egan, MM. Yves Bousquet, Paul Tétrault, Laurent Sicotte, Laurent Picard, Marcel Gosselin, Roger Chapdelaine, Maurice Bernier, Guy Rousseau, Jean-Paul Brault, Jean Phénix, Lorenzo Picard, Sidney Brouillette, Gérard Normand, Laurent St-Amant Gérard Beaudet, Jean Fortier, Michel Désautels, Maurice Laporte, Dr Guy Pothier, Laurent Sylvestre, Henri Ouimet, M. Léveillé, Guy Normand, Horace Bachand, Jean Bouchard, Bernard Blanchard, Dollard Delisle, Marc-Aurèle Dionne, Alfred Camden, A. Bouchard, Roger Cayer, Roland Bourgeois, Douglas Halstead, Jack Deragon ainsi que les représentants des clubs de tennis de Farnham, Sorel, Granby, Trois-Rivières, St-Pie, Saint-Hilaire.

L'équipe de base-ball locale a éliminé celle d'Acton Vale, les 5 et 6

Les éliminatoires se poursuivent régulièrement.— L'équipe de Chambly établit sa supériorité sur celle de Bedford.— Vers le championnat de la Ligue Fédérale.

L'équipe de *base-ball* locale a éliminé celle d'Acton Vale dans les deux joutes de dimanche et de lundi derniers. Voici donc une équipe dont on n'entendra plus parler d'ici la fin de la saison. Les éliminatoires, déjà commencées depuis une couple de semaines ,vont bon train. L'équipe de Saint-Hyacinthe paraît suivre une ligne de conduite qui donne, en partie, raison aux pronostics publiés il y a quelque temps. Par ailleurs, on a pu constater à la lecture des journaux que l'équipe de Chambly a remporté une première victoire ,dans une série de deux dans trois, avec l'équipe de Bedford. Quand cette série sera terminée et advenant une victoire complète de l'équipe de Chambly, celle-ci se mesurera avec l'équipe de Saint-Hyacinthe. Le championnat sera le prix d'une victoire définitive dans ces dernières joutes. Après le championnat de la Ligue Fédérale, d'autres épreuves décideront du championnat des ligues juniors de *baseball* pour la province de Québec. La victoire de l'équipe locale sur celle d'Acton Vale, ici, dimanche dernier, fut très brillante. Nos joueurs multipliaient les bons coups et, même, de l'avis de tous, il y eut une action digne d'une joute de grand championnat. Les locaux se dépensèrent avec énergie jusqu'à la fin

Le tableau des chiffres officiels ne nous étant pas parvenu à temps, nous sommes dans l'impossibilité de le publier cette semaine.

Voici les points par manche pour la joute de dimanche dernier.

Saint-Hyacinthe	000 000 200—2
Acton Vale	000 000 001—1

Batteries: Bergeron et Aubuchon; Scharmel et Leclerc.

Le Japonais Noguchi sera opposé à Y. Sonnenberg samedi, à Saint-Hyacinthe

Dans la semi-finale, Jack Riley rencontrera Rod. Larose.— Le lutteur noir Buster Jones aux prises avec Tony Shade.— Young Marquette vs René Desrosiers.

Le promoteur Eze Duranceau présentera le fameux lutteur japonais Mamoru Noguchi en finale, samedi soir prochain, à la salle des patins à roulettes. C'est Young Sonnenberg qui a été chosi pour être l'adversaire de Noguchi. Le Japonais a remporté deux brillantes victoires lors de ses visites précédentes à Saint-Hyacinthe et son combat avec Sonnenberg sera surement d'un grand intérêt. Young Sonnenberg est en parfaite condition et on prévoit qu'il livrera un très beau combat au fameux Japonais qui n'a perdu aucune rencontre depuis son arrivée à Montréal. Le Japonais a renversé tous les adversaires que les promoteurs lui ont opposés. La rencontre de samedi prochain sera de 2 dans 3 limitée à 90 minutes. Dans la semi-finale, le populaire Jack Riley (René Galibois) rencontrera une forte opposition de la part de Rod. Larose. On se rappelle sans doute que Rod Larose est un ancien arbitre de la Commission athlétique de Montréal. Depuis sa démission comme arbitre, il a obtenu de brillants succès comme lutteur. Dans les 30 minutes, le lutteur noir de Manchester Buster Jones rencontrera le rude Tony Shade. L'athlète de Saint-Michel aura un adversaire capable de riposter à ses coups. Le lutteur noir applique de solides coups de tête qui ont fait maintes victimes et qui pourraient bien avoir raison du *bad man* de Saint-Michel. Dans le premier combat au programme, Young Marquette qui est en train de devenir l'un des plus impopulaires lutteurs d'ici en viendra aux prises avec l'ancien champion amateur, René Desrosiers.

UN TOURNOI MIXTE AU CLUB DE GOLF

Un tournoi mixte de golf eut lieu, dimanche dernier, au Club de Golf de Saint-Hyacinthe, entre les membres de ce club. Les vainqueurs pour les trois meilleurs pointages de la partie furent: 1er prix: Mme Jules Laframboise et M. John Egan; 2ème prix: Mme Percy Smith et M. Victor Chabot; 3ème prix: Mlle Angélique Beauregard et M. R.E. Corke.

CHAMBLY GAGNE LA PREMIERE PARTIE

Chambly a remporté la première partie d'une série de deux dans trois pour la semi-finale de la ligue Fédérale en battant le club Bedford par le pointage de 10 à 3. Paul Calvert qui officiait pour les vainqueurs se distingua en n'accordant que deux maigres hits à ses adversaires.

Bedford	010 000 002— 3 2 5
Chambly	351 000 10x—10 15 3

CLINIQUE
DU
professeur P.-E. Bousquet
CHEF DE SERVICE À L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL
MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DE LA GORGE ET DU NEZ
LES MERCREDI ET SAMEDI
JUILLET ET AOÛT: MERCREDI ET VENDREDI
173½, rue Girouard Saint-Hyacinthe

LE TÉLÉPHONE SERT DANS LA FAMILLE LEBON

"Je brûlais de vous l'annoncer!"

JEAN Lebon ne se tenait pas de joie en entrant chez lui. Enfin la fortune daignait lui sourire. Il venait d'être promu gérant de rayon avec une forte augmentation de traitement. "Ton père sera content d'apprendre cette bonne nouvelle!" lui dit sa femme. "Pourquoi ne pas lui téléphoner?" "Je n'y manquerai pas — des nouvelles semblables valent qu'on se serve de l'Interurbain. Et puisque je me mets en frais, je téléphonerai à tante Claire, aussi."

La famille Lebon se rend compte que pour propager une bonne nouvelle ou en cas de nécessité pressante, l'Interurbain est indispensable. Tirez-vous le meilleur parti des facilités de l'Interurbain?

Le tarif de nuit s'applique chaque soir à sept heures et TOUTE LA JOURNEE DU DIMANCHE.

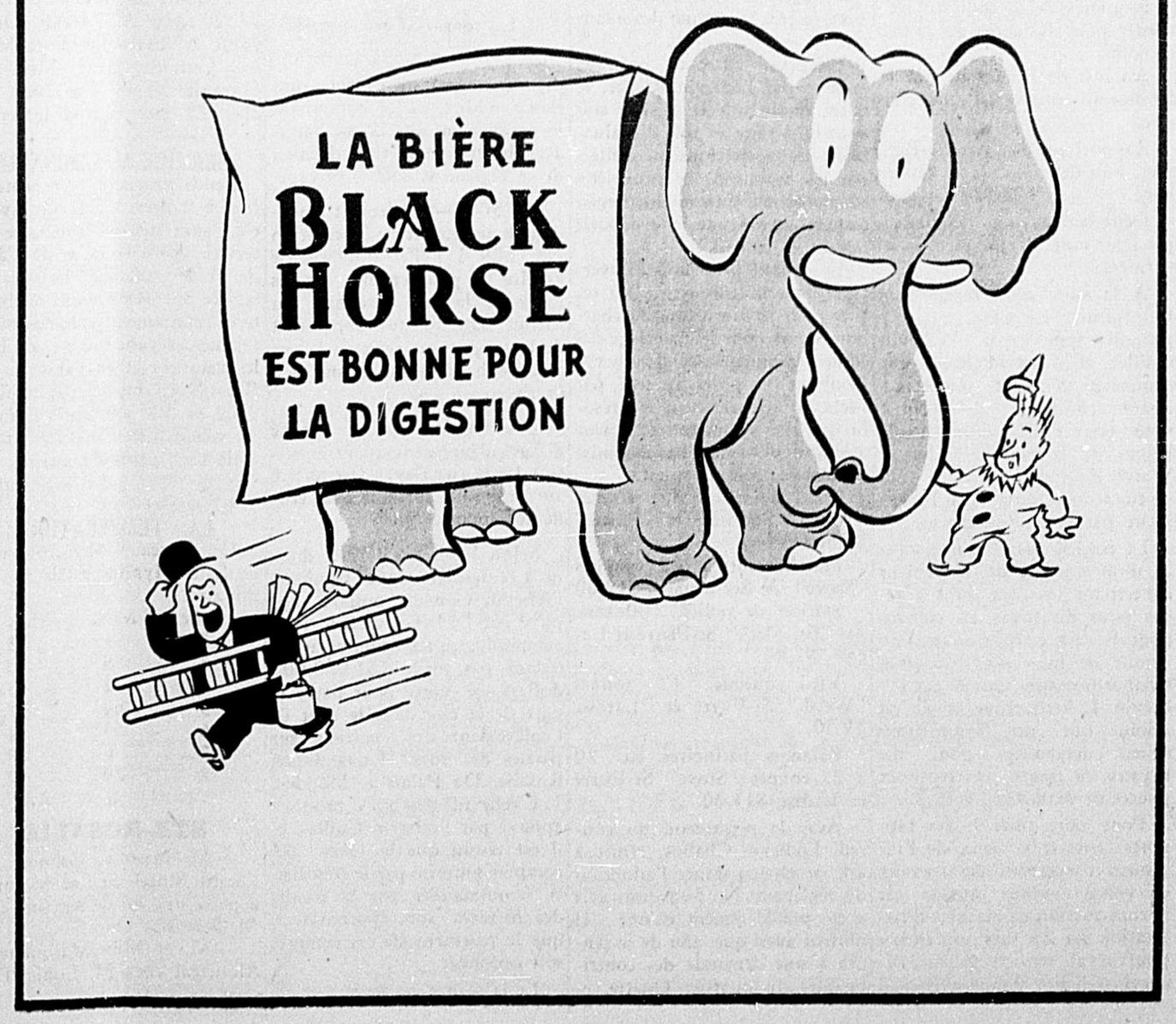

— NOTES LOCALES —

AU CONSEIL

7 septembre 1937

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, dans l'hôtel de ville, le mardi, sept septembre mil neuf cent trente-sept, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le maire Bouchard, ainsi que les échevins Guillet, Richer, L'Archevêque, Godbout, Chabot, Bergeron, Sylvestre et Gobeille, formant quorum, sous la présidence du maire Bouchard.

Les minutes des deux dernières séances sont lues et approuvées telles que lues par le greffiier.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance, l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Richer, propose l'adoption du règlement suivant:

No 510.— Règlement décrétant la construction d'un stade sur les terrains de la Société d'Agriculture, et ordonnant un emprûnt et une émission d'obligation de $100,000.00.

Adopté, les échevins Sylvestre et Gobeille votant contre.

L'échevin Sylvestre, obligé par affaires de prendre le prochain train, quitte alors son siège.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu que la date de votation, par les électeurs-propriétaires, sur l'approbation ou la désaprobation du règlement cinq cent dix (510), décrétant la construction d'un stade sur les terrains de la Société d'Agriculture, et ordonnant un emprûnt et une émission d'obligations de $100,000. soit fixée aux vingt-sept et vingt-huit (27 et 28) septembre mil neuf cent trente-sept, et que cette votation scit tenue dans la salle des comités du conseil à l'hôtel de ville.

Les rapports suivants sont produits et déposés aux archives:

Rapport par Son Honneur le maire du résultat de la votation sur la résolution du conseil par laquelle la cité a assumé les obligations prises par la Chambre de Commerce pour l'établissement d'une industrie à St-Hyacinthe.

Feuilles de vérification préparées par le trésorier à la date du 31 juillet 1937.

Rapport sur le budget municipal à la date du 31 juillet dernier.

Des départements de Police et Feu pour le mois de juillet 1937.

Rapports de la cour du Recorder pour les mois de juillet et août.

Analyse de l'eau faite par le laboratoire provincial de chimie.

Rapport par M. Arthur Bernier, l'un des préposés au ramonage.

Département de l'électricité pour les mois de juillet et août derniers.

A la suite d'un rapport de l'ingénieur, l'échevin Richer propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu qu'une somme de dix neuf cent cinquante ($1,950) dollars soit votée pour l'achat d'un chlorinateur de la marque Paterson Water Equipment, selon les spécifications fournies à l'ingénieur par cette dite maison.

Le conseil prend connaissance d'un rapport de l'ingénieur concernant les prix qu'il a reçus pour du tuyau en ciment, lesquels prix ont été soumis au comité de la voirie. L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque et il est résolu que des soumissions soient demandées pour des tuyaux de trente et trente-six pouces de diamètre.

Pour faire suite à des rapports écrits et verbaux de l'ingénieur concernant des travaux de voirie devenus urgents par la construction de maisons d'habitation sur des rues non encore pourvues de services publics, l'échevin Chabot donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement suivant:

No 511.— Règlement décrétant des travaux de voirie sur la rue Leman, ainsi que la construction d'un égoût sur partie de la rue Papineau, à même les fonds votés pour ces fins dans des règlements antérieurs d'emprûnt.

Un rapport de l'ingénieur sur le coût et les recettes probables d'un service d'eau dans la partie nord de la rue Bourdages est produit et laissé sur la table.

Une lettre de remerciements de la Société diocésaine Saint-Jean-Baptiste, est lue et déposée aux archives.

Egalement aux archives, une lettre de l'Action Patriotique, Incorporée, au sujet de l'érection à St-Charles d'un monument aux patriotes de 1837.

Une plainte de M. F.R. Bolduc, concernant son évaluation locative est référée au bureau des évaluateurs qui en prendront considération lors de la préparation du prochain rôle.

Une offre de M. Henri Dufour comme gardien de garage est mise au dossier des demandes d'emploi, vu qu'il n'existe pas de vacances dans le personnel de ce département.

Le conseil prend connaissance d'une lettre du Dr G. Choquette, officier médical de l'Unité Sanitaire, au sujet du dépotoir. Le directeur des services ayant donné des explications à ce sujet qui donnent satisfaction au conseil, cette lettre est mise aux archives.

Lue une lettre de la Chambre de Commerce de Beloeil concernant le projet d'une route entre Montréal et Québec, via Beloeil, St-Hyacinthe et Drummondville. Il est unanimement décidé que ce conseil appuie entièrement ce projet qu'elle a antérieurement patroné par une résolution adoptée le 18 janvier dernier.

Une demande d'acquiescement à un projet de diminution de taux d'intérêt sur les obligations de la ville de Black Lake est laissée sur la table pour plus amples informations.

Une lettre de remerciements de la Conférence St-Vincent de Paul de la paroisse Notre-Dame pour octroi est déposée aux archives.

Une lettre de la Conférence Saint-Vincent de Paul de la Cathédrale au sujet d'une augmentation d'octroi qui lui aurait été promise est référée au comité des finances pour étude et rapport.

Une requête pour ouverture de la rue Bourassa, entre les rues Bourdages et Raymond, est aussi référée au comité des finances.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est résolu que le greffier soit autorisé à faire au rôle d'évaluation, les corrections nécessitées par les mutations de propriétés constatées au Bureau d'Enregistrement, selon une liste déposée devant le conseil.

Le conseil procède à l'ouverture des soumissions qu'il a reçues pour la fourniture du charbon requis pour le chauffage des édifices municipaux. L'échevin Godbout propose, appuyé par l'échevin Richer, et il est résolu que les commandes soient données aux plus bas soumissionnaires, comme suit:

Hôtel de ville, 45 tonnes "Welsh" St-Pierre et Larose, $9.50.

Marché centre, 22 tonnes "Stove", A. Beauregard, $12.00

Station de police, 100 tonnes "Br. Slack" St-Pierre et Larose, $7.40.

Vieil aqueduc, 12 tonnes "Welsh" St-Pierre et Larose, $9.50.

Balances, patinoires, etc., 20 à 25 tonnes "Stove" St-Pierre et Larose $13.00.

Avec la permission du conseil, l'échevin Chabot, remet à une prochaine séance l'adoption du règlement No 508 dont avis a été précédemment donné. Il obtient aussi que, afin de se rendre à une demande des contribuables du quartier Quatre, ce dit règlement contienne une clause additionnelle concernant le parquement sur la rue Saint-Joseph, et que le titre définitif de ce règlement soit le suivant:

No 508.— Règlement amendant le règlement de Circulation No. 389 à l'effet d'intervertir l'ordre de parquement sur les côtés de la rue Girouard, du viaduc aux limites nord-ouest de la cité, et sur ceux de la rue St-Joseph de la rue Girouard à la rivière.

Une requête de la Société d'Agriculture demandant la cession de la rue Payan, est référée au comité des finances pour étude et rapport.

Selon l'avis qu'il en a donné à la dernière séance régulière, l'échevin Gobeille propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu qu'une somme n'excédant pas mille ($1,000.00) dollars soit votée pour payer la part de la cité dans le coût de l'enlèvement des poteaux sur parties des rues Laframboise, Rosalie, Du Palais et Mondor.

L'échevin Chabot propose, appuyé par l'échevin Guillet, et il est résolu que la liste des comptes soumise par le trésorier, et recommandée par le comité des finances, soit approuvée et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

A Manchester

M. le curé Louis-Arthur Ramsay fêté à l'occasion du 25e anniversaire de son ordination sacerdotale.— S.E. Mgr Desmarais et le maire Grégoire, de Québec, étaient parmi les assistants.

Manchester, 8. (Par courrier).— Les paroissiens de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus ont fêté leur curé, M. l'abbé Louis-Arthur Ramsay, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale. Deux évêques, Son Excellence Mgr John-Bertram Peterson, évêque de Manchester, et Son Excellence Mgr Joseph--Aldée Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe et confrère de classe du jubilaire au Séminaire de Saint-Hyacinthe, rehaussaient la fête de leur présence. Les paroissiens ont témoigné de leur reconnaissance à leur pasteur en lui offrant une bourse de $2,000 pour lui permettre de réaliser son projet de construire un couvent pour les religieuses qui enseignent à l'école paroissiale.

La grand'messe pontificale a été célébrée par l'évêque du diocèse, S.E. Mgr Peterson, qui a présenté en français ses hommages au jubilaire après la bénédiction. C'est S.E. Mgr Desmarais qui a prononcé le sermon de circonstance.

La messe a été suivie d'un banquet qui réunissait environ 250 personnes à la salle paroissiale. Des allocutions ont été prononcées par S.E. Mgr Peterson, S.E. Mgr Desmarais, S.H. le maire de Manchester, M. le Dr Damase Caron; S.H. le maire de Québec, M. J.-Ernest Grégoire; M. l'abbé Joseph Boutin, curé de Lynwood, Mass. tous deux confrères du jubilaire; M. le chanoine Napoléon-J. Codère, procureur du Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, et M. le curé Ramsay lui-même.

———:-o-:———

PROGRAMME REMANIE

Au sujet des fêtes du soixantenaire de l'Institut de Saint-Joseph, de cette ville, on nous prie d'annoncer quelques changements au programme publié dernièrement:

La messe pontificale sera célébrée à 9 heures, heure d'été.

Vu le nombre de personnes inscrites, le dîner qui devait être pris au réfectoire, est remplacé par un pique-nique, dans le parterre du couvent. On est prié d'apporter son goûter.

Le comité d'organisation

La saison des concerts au kiosque s'est terminée avec le concert de mardi soir dernier. Ne croyez pas que les musiciens vont rester inactifs durant l'hiver. Au contraire ils vont se remettre à la tâche en préparant les concerts pour l'année prochaine.

Les quilles.— Notre populaire gérant du club, M: J.-F. Poirier, vient de terminer les réparations qui étaient nécessaires sur les tables de quilles. Donc les amateurs de ce sport sont les bienvenus aux salles de la Société Philharmonique.

Saviez-vous que la Société Philharmonique, fondée le 25 novembre 1879 fit sa première parade par les rues de la ville le 4 août 1880? Son uniforme était le suivant: habit noir, chapeau demi-haute-forme et gants blancs.

PITOU

FETE DE FAMILLE

La R. Soeur Saint-Emile, née Malvina Perrault, des SS. de La-Présentation-de-Marie, a fêté ces jours derniers le cinquantième anniversaire de sa profession religieuse.

Le matin, il y eut un office religieux présidé par M. l'abbé A. Perrault, curé de Saint-Damase. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. Legaré, O.P. Après le chant du *Veni Creator*, les jubilaires, au nombre de sept, renouvelèrent leurs voeux et la cérémonie se termina par un chant des religieuses "Le chant du soir". Un parloir fut mis à la disposition des invités de la Rvde Sr St-Emile. Une gerbe de fleurs et une bourse furent présentées par les petites Pauline et Madeleine Perrault, au nom de tous.

A midi, l'heureuse jubilaire prit son repas entourée des 75 parents venus de partout pour lui rendre hommage.

A la table d'honneur: Rvde Sr St-Emile, accompagnée de Sr Philippe de Marie, M. l'abbé Perrault, de Milton; M. Philias Perrault; M. et Mme Godfroid Perrault, de St-Pie; Mme Vve (Dr) Perrault, de St-Albans, Vt; M. et Mme Albert Perrault de cette ville, tous frères et belles-soeurs; venaient ensuite les neveux et nièces accompagnés de tous leurs enfants: M. et Mme Hector Perrault, M. et Mme Ernest Perrault, M. et Mme Emile Perrault, de Milton; M. et Mme Bernier de Granby, M. et Mme Guyon de St-Pie, M. et Mme Doris Perrault de Orléans, Vt., M. et Mme Harris Perrault, M. et Mme Emile Perrault de St-Pie, M. et Mme O. Dubreuil de St-Dominique, M. Alfred Perrault, Mlle Malvina Perrault de St-Pie, Mlles Gertrude et Alex. Perrault de St-Albans, Vt., M. et Mme Rodrigue Perrault et Mlle Laurette Perrault de Ansonia, N.Y., M. et Mme A. Perrault, Dr et Mme A. Perrault, M. et Mme Léo Perrault, M. et Mme F. Perrault, M. et Mme Léon Richer, de cette ville, et autres.

———:-o-:———

SERVICE AU SEMINAIRE

Jeudi prochain, 16 septembre, à 9 hres 30, (heure avancée) aura lieu au Séminaire un service pour le repos de l'âme de M. le chanoine Foisy. Le service anniversaire qui se chante ordinairement pour nos bienfaiteurs, devant tomber pendant les vacances et en l'absence des élèves, est remplacé par celui-ci, placé au 30e jour après la mort du vénéré Chanoine. Parents et amis sont priés d'y assister.

Le Supérieur

———:-o-:———

LA TEMPERATURE

Du Bureau Météorologique de Saint-Hyacinthe, sis au Séminaire:

Date	Max.	Min.
2	91	72
3	89	70
4	72	45
5	64	37
6	69	44
7	70	48.5
8	70	37

———:-o-:———

STE-ROSALIE

—M. Gaston Gagnon, M. Girard Morel du Lac Mégantic a passé une fin de semaine chez M. Stanislas Dupré.

—M. et Mme Marquette de Montréal chez M. Louis Tanguay.

EXPOSITION REGIONALE

Ci-après les résultats obtenus dans les différentes classes de chevaux:

Etalon Belge: champion junior, Henri Boulay, St-Thomas d'Aquin; champion senior, P. Charron, St-Marc, Verchères; grand championnat, Phydime Charron, St-Marc, Verchères.

Femelle Belge: championnat junior, René Jodoin, Varennes; championnat senior, Albany Nichol, La Présentation; grand championnat, Albany Nichol, La Présentation.

Etalon Canadien, championnat junior, Alexandre Bienvenue St-Thomas d'Aquin; champion nat senior, J.E. Paquette, l'Ange-Gardien, Rouville; grand championnat, J.E. Paquette de L'Ange-Gardien.

Femelle Canadienne: championnat junior, Raoul Vandal, St-Simon; championnat senior, Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; grand championnat, Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.

Etalon Percheron: championnat junior, Elias Lussier, St-Dominique; championnat senior, E. Archambault, Saint-Dominique; grand championnat, E. Archambault, St-Dominique.

Femelle Percheronne: championnat junior, J.P. Beauchemin, Verchères; championnat senior, Louis Chaput, Varennes Verchères; grand championnat, Louis Chaput, Varennes.

Bovin Canadien, taureau: championnat junior, Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe; championnat senior, J.H. Omer Lemay, St-Hyacinthe; grand championnat, J.H. Omer Lemay, St-Hyacinthe.

Femelle: championnat junior Ecole de Laiterie, St-Hyacinthe championnat senior et grand championnat, Ecole de Laiterie St-Hyacinthe.

Bovin Ayrshire: championnat junior, Pierre Lavallée, St-Antoine, Verchères; championnat senior, Elphège Lagacé, St-Hyacinthe; grand championnat Elphège Lagacé, St-Hyacinthe.

Femelle: championnat junior P.B. Pigeon, Verchères; championnat senior, Emile Bonin, St-Bernard; grand championnat Emile Bonin, St-Bernard.

Bovin Holstein, taureau, championnat junior, Adrien Bousquet, La Présentation; championnat senior, Amédée Jalbert, St-Denis; grand championnat, Amédée Jalbert, St-Denis.

Femelle: championnat junior Emile Jodoin, Varennes, Verchères; championnat senior, Donat Giard, Ste-Rosalie, Bagot; grand championnat: Donat Giard, Ste-Rosalie, Bagot.

Bovin Jersey, taureau: championnat junior, Alphonse Bazinet, St-Hugues; championnat senior, Eugène St-Pierre, paroisse St-Hyacinthe; grand championnat, Eugène St-Pierre, paroisse St-Hyacinthe.

Femelle: championnat junior, Alphonse Bazinet, Saint-Hugues; championnat senior, Alphonse Bazinet, St-Hugues; grand championnat, Alphonse Bazinet, St-Hugues.

J.-A.-E. MORIN
Oeufs classés
Livrés sur demande à domicile
Gros — Détail
Tél 261-j St-Joseph

17 SEPT.

Ce que sont le village et le collège de Saint-Césaire

Texte d'une causerie radiophonique, prononcée par le R.F. Jean, C.S.C., supérieur du Collège de Saint-Césaire.— Le cours commercial et le cours agricole du Collège.—L'Association des Anciens Elèves.

On trouvera ci-après le texte de la causerie radiophonique qu'a prononcée ces jours derniers le R.F. Jean, C.S.C., supérieur du Collège de Saint-Césaire, (Rouville), sur le village de Saint-Césaire et son Collège:

Mesdames, messieurs.

Permettez-moi de vous dire quelques mots de St-Césaire et de son Collège. St-Césaire est un joli village traversé par la rivière qui a donné son nom à la riante et féconde vallée d'Yamaska. Situé sur la magnifique route Montréal-Sherbrooke, à trente milles de Montréal, il offre une agréable promenade aux automobilistes; un service régulier de tramways faisant six fois le trajet chaque jour offre un autre moyen facile de communication. A part l'école paroissiale, St-Césaire compte deux pensionnats, un Collège et un Couvent. Je me bornerai à vous dire un mot du premier.

Le collège commercial et agricole de Saint-Césaire n'a pas besoin, semble-t-il, de présentation. Depuis 68 ans, le public l'a honoré de son estime et de sa confiance. Pour mériter cette bienveillance il s'est efforcé de se tenir dans la voie du progrès, tant matéreil qu'éducationnel. Les exigences modernes étant devenues plus grandes de nos jours, le collège y répond par une nouvelle construction complètement à l'épreuve du feu, assurant sécurité, hygiène et confort.

Le Collège de St-Césaire, dirigé par les Religieux de Ste-Croix — les mêmes qui desservent l'Oratoire St-Joseph où reposent les restes du vénéré Frère André — reçoit les enfants de bonnes familles, désireuses de fournir à leur fils une solide éducation intellectuelle et morale. Son programme d'études comprend le Cours Commercial complet; les avantages particuliers qu'il offre pour l'étude de l'anglais ont toujours été fort appréciés du public. Me siérait mal de vanter son cours, la réputation qu'il s'est taillée parle plus éloquemment que tout ce que je pourrais en dire.

En 1935, a été inauguré un cours ardemment désiré par les autorités épiscopales et par les gouvernants de notre province, un cours qui déjà rend les plus grands services à la cause agricole en général et aux cultivateurs de la région et des alentours en particulier, le cours d'enseignement moyen d'agriculture.

Les fils de cultivateurs sont spécialement invités à s'inscrire à ce cours d'enseignement agricole. En juin dernier, trois premiers diplômes ont été décernés à des enfants, fils de cultivateurs de St-Césaire. L'administration du Collège, cette année, est heureuse d'offrir aux cultivateurs un prix de pension tout à fait spécial pour le cours agricole. Ecrivez-nous ou plutôt venez nous voir. L'ouverture du cours agricole est fixée au 1er octobre.

Quand le mot "Collège de St-Césaire" résonne aux oreilles des Anciens, — ces derniers se piquent d'avoir eu comme compagnon le regretté et vénéré Frère André de sainte mémoire — il signifie pour eux cet asile béni au sein duquel s'est réfugiée leur jeunesse pour y puiser la science et la morale; pour trouver la force et les armes pour faire la lutte de la vie; il signifie cette maison où ils ont grandi sous l'oeil paternel de dévoués professeurs, en compagnie constante de Frères joyeux et sympathiques; il signifie cette institution où ils se sont affermis dans la foi avec laquelle ils ont formé leur caractère, et où ils se sont faits ce qu'ils sont; et plusieurs occupent dans la société des positions enviables.

Pour témoigner leur reconnaissance à leur Alma Mater, ils se sont groupés et comme l'union fait la force, ils ont réussi à former trois cercles, un à St-Césaire, l'autre à Montréal et un troisième aux Etats-Unis. Ai-je besoin de vous présenter le cercle de Montréal? Non, vraiment, puisque le titre d'"aînée des Amicales d'Amerique" titre d'honneur qu'il réclame avec fierté et les activités dont le passé lui donne crédit, l'ont déjà introduit au public en général et aux amateurs de la radio en particulier.

Permettez-moi seulement de remercier M. Egide Gingras, l'actif et populaire président du Cercle de Montréal et les quelque 900 membres qui composent ce dernier — de les remercier, dis-je, de l'affection et du dévouement qu'ils manifestent envers leur Alma Mater. En son nom, je leur apporte ainsi qu'à tous les Anciens aux écoutes, l'assurance de son affection et de son souvenir.

Chers Anciens, l'an dernier, à pareille date, je vous faisais appel pour réaliser les fonds nécessaires pour la restauration de la chapelle du Sacré-Coeur. Cette année je vous invite à venir voir ses murs rafraîchis. Elle a trouvé sa blancheur immaculée et son attrait de 1904. Soyez de nouveau remerciés de votre générosité. Pour quiconque veut être impartial, mais sérieux et connaisseur en fait de maison d'éducation, le Collège de Saint-Césaire est aujourd'hui un des meilleurs collèges commerciaux du pays. Sa réputation est enviable et elle s'étend dans presque tous les coins du Canada et dans l'est des Etats-Unis. Ce qui fait le plus grand succès du Collège de Saint-Césaire, c'est sans contredit, le bon esprit qui règne chez ses élèves, esprit créé par le dévouement et la charité qui caractérisent les Religieux qui sacrifient leurs goûts, leur liberté, leur vie, assumant toutes tâches, les peines, les sacrifices pour remplir la mission dont ils se sont chargés.

Une deuxième cause qui contribue au succès de Collège est le bon esprit des citoyens de St-Césaire avec leur curé en tête qui savent apprécier l'immense avantage de posséder un collège dans leur paroisse et qui ne négligent absolument rien pour l'encourager. Une troisième cause de progrès, et ce n'est pas la moindre, se trouve dans l'attachement des Anciens à leur Alma Mater, et dans la propagande qu'ils ont faite pour attirer de par le pays des élèves à St-Césaire.

Chers Anciens, l'avenir du Collège de St-Césaire, que sera-t-il? Ah! je vous entends répondre que son avenir sera digne de son passé, que le Collège marchera toujours de succès en succès. Je le crois avec vous, mais à une condition. C'est que comme par le passé, vous vous fassiez apôtres de recrutement afin que St-Césaire puisse compter de nombreux élèves. Que chaque ancien travaille dans ce sens pour prouver son attachement à son Alma Mater. Elle compte, cette Alma Mater, sur votre collaboration et sur votre aide. Envoyez-y vos enfants, les enfants de vos parents et amis et nous nous efforcerons d'en faire des citoyens honnêtes et convaincus, des hommes d'honneur, attachés aux leurs et fiers de leur Alma Mater.

Toujours l'Ancien peut dire *le bon mot* que lui inspire sa conviction et son bon souvenir.

Maux de Tête
Pour prompt soulagement, prenez un verre de
ABBEY'S
Le sel de santé

LA VIE AGRICOLE

PORCS LÉGERS

Cinquante pour cent des porcs vendus sur nos marchés n'ont pas la qualité voulue.— L'avantage pour le cultivateur de produire des porcs aussi parfaits que possible.

Il n'est pas exagéré de dire qu'au moins 50% des porcs qui viennent sur nos marchés n'ont pas la qualité, le fini ou le poids qu'on aurait pu leur donner.

Cette raison, lorsqu'on l'analyse, ne tient pas puisque au lieu de perdre en gardant ses porcs on y aurait gagné.

On invoque toutes sortes de raisons pour excuser ces expéditions; il y a le besoin d'argent, le manque de moulées ou de la c, le haut prix des moulées ou des engrais alimentaires; ce sont là tous des motifs que l'on ne peut ignorer, mais il semble bien que la crainte d'une baisse dans les prix est la cause qui ait le plus d'influence.

En effet n'a-t-on pas presque toutes les semaines l'exemple de gens qui achètent sur le marché des porcs de 100 à 150 livres pour les ramener en campagne et leur donner le fini requis pour en faire des sujets de bons poids.

On sait que la coupe sur les porcs légers va actuellement de 1c à 2c la livre. Qu'on fasse le calcul de la différence entre le prix payé pour un sujet de 150 livres et ce qu'il rapporterait une fois rendu à 200 livres.

Cela donne une marge de $6.50 à $9.00 pour le dernier gain de 50 livres que l'on pourrait faire gagner à son porc. Et cette marge se fait encore plus intéressante lorsqu'il s'agit de porcs plus légers.

Qu'on ne donne donc pas plus d'importance qu'il ne faut à cette crainte de la baisse des prix et que l'on n'oublie pas que rien ne nuit autant au maintient des prix que la présence d'une proportion trop forte de porcs trop légers manquant de fini.

Alfred SAVOIE,
de la Coopérative Canadienne du Bétail
de Québec, Limitée.

POUR DETRUIRE LES PUCES DES CHIENS ET CHATS

Ces puces infestent parfois les habitations.— Cycle évolutif de ces insectes.— Trois moyens faciles d'en débarrasser les maisons.

Les propriétaires de chiens et de chats sont souvent alarmés et torturés pendant l'été et l'automne par l'apparition de puces, parfois très nombreuses, et qui piquent avec vigueur. Ces puces, qui portent les noms scientifiques de Ctenocephalus canis et C. felis, signifiant la puce du chien et du chat respectivement, se montrent particulièrement gênantes après que la maison est restée fermée plusieurs semaines, tandis que les occupants étaient en villégiature. C'est parce que la maison temporairement vacante n'est plus nettoyée et que ces insectes ont tout le loisir de se multiplier sans être inquiétée. En l'absence des chats et des chiens, les puces meurent de faim, et lorsque les occupants de la maison reviennent, ils sont attaqués par une multitude de ces insectes voraces. Les puces sont de petits insectes actifs, à corps dur, sans ailes, mais possédant des pattes puissantes, bien disposées pour le saut. Leurs parties bucales forment un organe perçant comme une lancette; elles s'en servent pour percer la peau et sucer le sang. Par leur corps comprimé latéralement et leurs écailles inclinées vers l'arrière elles sont merveilleusement adaptées pour se faufiler rapidement parmi les poils de leur hôte.

Voici en peu de mots leur cycle évolutif: les petits oeufs blancs, de forme ovale, sont déposés séparément dans les poils des chiens et des chats ou dans les gîtes de ces animaux. Ces oeufs tombent par terre et donnent naissance à de toutes petites larves cylindriques et sans pattes qui se nourrissent de toutes les substances organiques qu'elles peuvent trouver dans les fentes du plancher et dans les endroits de ce genre. La larve, lorsqu'elle a toute sa taille, se tisse de petits cocons de soie et se transforme en pupe. Elle sort plus tard sous forme de puce adulte. La durée du cycle évolutif complet de la puce, à partir de l'oeuf jusqu'à l'adulte, et la durée de la vie de l'adulte, varient suivant la quantité de nourriture offerte et les conditions atmosphériques. La durée du premier cycle peut n'être que de deux ou trois semaines; elle peut aussi être beaucoup plus longue. La puce adulte peut vivre de quelques jours à plusieurs semaines.

Un agent de la Division de l'Entomologie du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, a fait une enquête à ce sujet, et il a constaté que les invasions de puces dans les maisons peuvent facilement être supprimées sans avoir recours à la fumigation. Les moyens répressifs sont au nombre de trois: 1o la destruction des puces adultes dans la maison; 2o, la destruction des puces sur le chien et le chat; et 3o, la destruction des premières phases (oeufs, larves, pupes) dans les fentes des planchers et les endroits de ce genre. On peut détruire les puces adultes dans la maison en pulvérisant les chambres infestées avec une bonne pulvérisation de pyrèthre. On peut détruire celles qui se trouvent sur les chiens et les chats en saupoudrant les animaux parfaitement, sur des journaux, avec de la poudre insecticide fraîche, à base de pyrèthre qui tue ou étourdit les puces et les fait tomber sur le papier. On peut ensuite les détruire en les brûlant; on peut aussi laver les animaux dans une solution de crésol ou de créoline (2 pour cent pour les chats et 3 pour cent pour les chiens), que l'on fait suivre par un lavage au savon et à l'eau chaude. Il faut aussi nettoyer avec le plus grand soin tous les endroits où les chats et les chiens passent la nuit. Pour détruire les premières phases des puces, un nettoyage parfait de toute la maison s'impose. On se servira pour cela d'un balai aspirateur, si l'on en a un, et on récurera les planchers avec de l'eau chaude savonneuse. On donnera une attention toute particulière au soubassement de la maison, car c'est de là que proviennent presque toutes les invasions de puces.

Juste hommage rendu à M. L.-P. Deslongchamps

M. Deslongchamps abandonne ses fonctions de secretaire de la Coopérative Fédérée.— Il était à l'oeuvre depuis bientôt neuf ans.— De la réorganisation de la Coopérative Fédérée.

par ALFRED SAVOIE

M. L.P. Deslongchamps a été trop longtemps associé à la "Vie Coopérative" chez-nous pour que je ne cite pas ici son départ de la Fédérée.

Sa démission, qu'il a présentée aux directeurs de la Coopérative Fédérée de Québec, a pris effet le premier septembre.

Il y aura bientôt neuf ans qu'avec M. Desmarais, il avait accepté d'aider à la réorganisation de cette société dont on avait, dans le temps, que si peu de bien à dire.

Une revue des évènements survenus depuis ce temps-là ne peut que donner la mesure du travail accompli depuis lors.

Le travail et les efforts de ces deux hommes ont été à la base de tout ce qui a été fait depuis leur arrivée. Les résultats obtenus prennent d'autant plus de valeur et d'importance que l'on voudra bien faire la part des choses, et, après avoir analysé la situation en 1929, constaté la tâche à faire, étudié les difficultés et les obstacles à surmonter, ainsi que la crise à subir, on ne pourra faire autrement qu'admettre que ces deux hommes ont dû faire un travail énorme.

Je sais que bien des gens ont trouvé trop lente cette réorganisation, qu'ils auraient voulu qu'elle prenne une autre allure, peut-être même une autre direction, mais que l'on n'oublie pas que Paris ne s'est pas construite en une année et qu'il n'y a pas qu'un seul chemin qui y mène.

Mais une chose que bon gré mal gré il faut bien admettre, c'est que ces deux hommes ont pris la direction de la Fédérée en 1929 et, l'ont trouvée au bord de la banqueroute et qu'en moins de dix ans ils en ont fait une entreprise solide, viable, saine, et en état de rendre des services inappréciables à la classe agricole de notre province.

Et chose encore plus encourageante, elle a acquis la confiance des cultivateurs du Québec au point que ses cadres s'étendent graduellement à tous les coins de la province, grâce aux affiliations qui lui sont demandées par des organisations locales anxieuses de profiter des moyens qu'elle met à leur disposition.

J'ai trop vécu avec M. Deslongchamps pour ne pas regretter son départ. Il fut pour moi plus qu'un compagnon de travail; ses conseils m'ont aidé bien souvent à surmonter des difficultés que je n'aurais certainement pas réussi à vaincre seul; et je puis même ajouter qu'il m'a rendu des services personnels que je ne puis trop apprécier.

Je sais également qu'il y aura de nombreuses personnes qui habituées à traiter avec lui des choses de la Fédérée continueront encore pendant quelque temps à lui adresser la correspondance qui serait destinée à la Fédérée.

On s'habituera à son départ, mais, j'en suis sûr, on gardera de lui un souvenir qui persistera.

Alfred SAVOIE

DERNIERS PRIX DU MARCHE

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, mardi, le 7 sept. 1937, par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Porcs vivants	
Porc à bacon (Select)	
190 à 230 lbs	10.00 à 10.10
Prime de $1.00	
Porc à bacon	
180 à 230 lbs	10.00 à 10.10
Porc à boucherie	
160 à 240 lbs	9.50 à 9.60
Porc léger	
120 à 160 lbs	9.00 à 9.10
Porc lourd	
240 à 270 lbs.	9.50 à 9.60
Extra lourd	
270 lbs ou plus.	9.00 à 9.10
Truies	6.00 à 7.25
Veaux de lait	
Choix	8.50 à 9.00
Bon	8.00 à 8.50
Moyen	7.00 à 7.50
Commun	5.50 à 6.50
Veaux de champ	
Bon	4.00 à 4.50
Moyen	3.50 à 4.00
Commun	3.00 à 3.50
Agneaux du printemps	
Choix	$8.25 à 8.50
Bélier	6.25 à 6.50
Commun	6.25 à 6.50
Moutons	
Bon	3.00 à 3.50
Commun	2.00 à 2.50
Vaches	
Choix	4.50 à 4.75
Bonne	3.75 à 4.00
Moyenne	2.75 à 3.25
Commune	2.25 à 2.75
Très commune	1.50 à 1.75
Taureaux	
Choix	3.75 à 4.25
Bon	3.00 à 3.25
Moyen	2.75 à 3.00
Commun	2.25 à 2.75
Taures	
Choix	5.75 à 6.25
Bonne	4.50 à 5.00
Moyenne	3.50 à 4.00
Commune	2.50 à 3.00
Bouvillons	
Choix	8.00 à 8.50
Bon	7.00 à 7.50
Moyen	5.50 à 6.00
Commun	4.00 à 4.50
Commun léger	3.00 à 3.50

BEURRE-FROMAGE

BEURRE

Avec ralentissement dans la demande pour fins d'entreposage ainsi que des achats plutôt limités pour distribution immédiate, ce marché a été tranquille et une légère baisse a été enregistrée dans les prix.

Au cours de l'avant-midi, le 6 septembre ,els prix du No 1 pasteurisé ,au gros, variaient de 26½c à 26⅝c la livre.

FROMAGE

La dernière hausse de prix a été de nature à restreindre sensiblement la demande pour exportation et ce marché a tendance à fléchir.

EXCURSIONS
A PRIX REDUITS
A TOUS LES ENDROITS DE
L'OUEST CANADIEN

Départs : 18 SEPT. au 2 OCT.
Validité - 45 JOURS

ENVIRON
UN SOU PAR MILLE
en wagons ordinaires seulement.

USAGE FACULTATIF DES WAGONS-LITS

Billets d'excursion aussi en vente, valables dans : —
(a) wagons-lits touristes à environ 1¼c par mille, plus les prix réguliers pour les lits.
(b) wagons-salons et wagons-lits de luxe à environ 1½c par mille, plus les prix réguliers pour les fauteuils ou les lits.

ROUTES — Billets valables via Port Arthur, Ont., Armstrong, Ont., Chicago, Ill., ou Sault Ste-Marie, mais par la même route et la même ligne dans les deux directions.

ARRÊTS EN ROUTE permis à Port-Arthur, Ont., Armstrong, Ont. et à l'ouest ; aussi à Chicago, Ill., Sault Ste-Marie, Mich. et à l'ouest, suivant les tarifs des chemins de fer aux Etats-Unis.

Renseignements complets des agents du
Pacifique Canadien

CE QUE SERONT LES NOUVEAUX PRIX DU LAIT

Ordonnance de la Commission de l'Industrie laitière de la province de Québec.— Le lait expédié à Montréal devra être payé $2.20 les cent livres.

A partir de mardi prochain les cultivateurs fournisseurs de lait en naturé, seront payés $2.10 du cent dans le cas de ceux qui alimentent le marché de Québec, et $2.20 du cent dans le cas de ceux qui expédient sur le marché de Montréal, au lieu de $1.75 du cent qu'ils ont reçus dans le cours de l'été. Les laitiers porteront leurs prix de détail à .11 la pinte et .07 la chopine. Les raisons de cette augmentation sont les suivantes:

a) récolte de grains, et parfois de foin, déficitaire dans plusieurs districts d'où nécessité pour les producteurs de lait de grossir leurs achats de moulées.

b) augmentation du prix des moulées.

La production du lait n'est pas ce que beaucoup croient. Elle est dispendieuse et comporte des risques considérables, de même en est-il de la pasteurisation et de la distribution. Si l'on veut du bon lait d'abord, et si l'on veut ensuite que le cultivateur puisse jouer son rôle de consommateur des produits offerts par le commerce, et manufacturés par l'industrie, il faut de toute nécessité qu'il y ait un léger écart entre le prix de vente et le prix de production.

La commission n'a jamais fixé ses prix au hazard ou à l'arbitraire elle s'est toujours appuyée sur des considérations d'ordre économique. Le consommateur comprendra que la commission a agi uniquement dans le but de permettre aux producteurs de lait de faire face à la hausse qui s'est produite dans les différents domaines de l'économie agricole.

ST-MARCEL

Le 18 août fut célébré le mariage de Mlle Françoise Belhumeur fille de M. et Mme Arthur Belhumeur avec M. Léopold Blain fils de M. et Mme Michel Blain.

—En visite chez M. Delphis Lemieux M. et Mme Ovila Dussault et leurs fils Armand et J.-Paul de Woonsocket ainsi que Mlle Noémie Cartier, M. Wilfrid Cartier, M .et Mme D. Pelletier de Montréal.

—Chez M. Dorila Bonin M. et Mme O. Courchesne de Montréal.

—Chez M. A. Brouillard M. A. Gendron de Drummondville.

—Chez M. Argémir Guertin M. Napoléon Guertin des Etats Unis.

—M. Oscar Rousseau est de retour d'un voyage à Montréal.

—Mme D. Lemieux est de retour d'une quinzaine passée à Ste-Agathe.

DIX-HUIT MOIS POUR PAYER
Imperial
GéB BRÛLEURS À POÊLE
IMPERIAL OIL LIMITED
TOUS LES TYPES D'APPAREILS DE CHAUFFAGE À L'HUILE

FORD HOTELS
Obtenez notre Hôtel le plus économique, 750 chambres. Tarif : $1.50 à $2.50 Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et aussi autres Hotels à
Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable $1.50 à $2.50 Simple, pas de prix plus élevé. Radio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo et Hotels
TORONTO-MONTREAL

LE SEUL ATELIER CANADIEN FRANCAIS SPÉCIALISÉ DANS LA SIMILIGRAVURE EN COULEURS
CLICHÉS DE TOUT GENRE POUR ANNONCES JOURNAUX ETIQUETTES CIRCULAIRES CATALOGUES DÉPLIANTS
JOUR ET NUIT
OUVERT
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE LIMITÉE
385 OUEST, RUE ONTARIO — PRÈS DE BLEURY — MONTRÉAL
DESSIN ILLUSTRATION LETTRAGE PHOTOGRAPHIE
TÉLÉPHONE MARQUETTE 4549

On peut donner ses commandes de clichés au
COURRIER DE SAINT-HYACINTHE
représentant dans la région de
LA PHOTOGRAVURE NATIONALE
68-70, rue Sainte-Anne Tél. 37
SAINT-HYACINTHE

Nous participons à la SEMAINE DES PRODUITS DU QUEBEC 15-22 Septembre
Achetez de la Province

SEMAINE DES PRODUITS DU QUÉBEC

15 septembre - 22 septembre

Achetez les produits des fermes et des manufactures de la province de Québec.
Procurez du travail à vos concitoyens.

La semaine du 15 au 22 septembre a été choisie par les magasins-chaînes de cette province comme la "Semaine des Produits du Québec".

Durant toute cette semaine, il y aura dans les magasins de votre voisinage des étalages spéciaux des produits des fermes et des manufactures de la province de Québec.

Vous êtes cordialement invité à visiter ces magasins afin de vous rendre compte de la variété de la production agricole de cette province, en même temps que de la qualité de ses produits manufacturés. Des affiches et des pancartes vous permettent de reconnaître les magasins qui prennent part à ce mouvement constructif.

En organisant cette Semaine des Produits du Québec, comme tribut au travail et à l'habileté des cultivateurs et des ouvriers du Québec, les magasins-chaînes sollicitent la coopération de tous les autres détaillants afin de faire mieux connaître les produits locaux aux populations du Québec et de favoriser ainsi la prospérité de la province toute entière.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA
730, Immeuble University Tower
Montréal, Québec

Le T.R.P. J.-Marie Dionne est nommé provincial des Dominicains au Japon

Il remplace le T.R.P. Pierre Bissonnette, O.P., qui sort de charge après un supériorat de six ans.— Le Père Dionne connu à Saint-Hyacinthe.— Notes biographiques.

Le T.R.P. Jean-Marie Dionne, O.P., vient d'être nommé provincial des Dominicains du Japon, en remplacement du T. R.P. Pierre Bissonnette, O.P., qui sort de charge après un supériorat de six ans. Le Père Dionne est bien connu à Saint-Hyacinthe, où il a fait son noviciat de religieux, comme tous ses confrères de l'ordre de Saint-Dominique.

Arrivé au Japon en juin 1932, le T. R. P. Dionne fut d'abord nommé vicaire de S.E. Mgr Lemieux, alors curé de Kameda (Hakodate), puis, après treize mois d'initiation missionnaire, assigné à Fukushima, où il devait bientôt remplacer, en octobre 1933, le R. Père Egli, obligé de se retirer pour raisons de santé. En février 1936, il devenait pro-administrateur apostolique de Hakodate, à la suite du départ du T.R. Père André Dumas, O.P., pour le Canada. En juin de la même année, le nouvel évêque de Sendai, S.E. Mgr Lemieux, O.P., le choisissait comme vicaire général. Enfin, en juin dernier, le T.R. Père Provincial du Canada désignait le T.R. P. Dionne comme vicaire provincial des Dominicains canadiens au Japon.

LES NOCES D'OR DE M. ET MME D. PHANEUF

M. et Mme Damase Phaneuf, (Amanda Lavoie), de cette ville, ont célébré lundi dans l'intimité leurs noces d'or de vie conjugale. Ils furent mariés à Saint-Damase, le 6 septembre 1887.

La Société d'Histoire...

(*suite de la 1ère page*)

semblées générales. Si au cours de l'année une vacance se produit dans l'une quelconque de ces charges, le Comité de Régie y supplée pour le reste de l'exercice, en assumant lui-même les fonctions du poste laissé sans titulaire.

Article 6.—Assemblées.

Le Comité de Régie tient ses assemblées chaque mois (juillet et août exceptés), le premier lundi.

Une assemblée générale des membres de la Société est tenue une ou deux fois l'an, de l'avis du Comité de Régie, et sur convocation du Président.

Une séance publique sera organisée au moins une fois par année, pour faire connaître à l'extérieur les activités de la Société.

Article 7.—Quorum.

A toute assemblée, sept membres suffisent à former le quorum.

Article 8.—Contribtuion.

Il est exigé de tout membre une contribution annuelle de deux dollars ($2.00). Cette somme est payable en septembre.

Les membres qui le seraient devenus "honoris causa" sont exempts de cette contribution.

Les travaux d'histoire ou autres, effectués par les membres pour être patronnés par la Société, doivent être préalablement soumis au Comité de Publication. Sur un témoignage favorable, la Société accepte de patronner, en vue de la publication, l'oeuvre présentée, sans pour autant porter préjudice à l'écrivain quant aux droits d'auteur.

Article 10.—Comité de Publication.

Le Comité de Publication se compose de trois des directeurs résidant à Saint-Hyacinthe et désignés, pour un an, par le Comité de Régie.

Article 11.—Amendements.

Les amendements aux présentes Constitutions sont laissés à la discrétion du Comité de Régie.

A SACRIFICE

POELE ELECTRIQUE

combiné, bois et charbon, 6 ronds et fourneau automatique, valeur de $170.

$100.

GLACIERE ELECTRIQUE

WESTINGHOUSE valeur de $219. pour **$125.**

NOTE: — Achetés à la Southern Canada au printemps, ces articles absolument neufs seront vendus avant le 18 sept. Strictement comptant; aucun terme accepté.

Permis de visiter entre 3 et 5 hres p. m. sur semaine

Dr R. RAJOTTE

71, rue Ste-Anne Tél. 39 S.-Hyacinthe

M. IRENEE GEOFFRION ACQUITTE DE PARJURE

M. Irénée Geoffrion, de Saint-Charles-sur-Richelieu, a été acquitté ici de l'occusation de parjure, par le magistrat de district Emile Marin. Geoffrion était accusé de s'être parjuré le 19 juillet dernier, aux élections municipales de Saint-Charles, en affirmant sous serment qu'il était contribuable-propriétaire. Le juge renvoya la plainte, portée par M. Aimé Voghel, candidat à la mairie de la paroisse, parce que le président de l'élection, en assermentant Geoffrion, ne s'était pas servi de la formule prévue en pareil cas, par l'article 275 du Code municipal.

Il a été établi que les terres de Geoffrion avaient été données à son fils adoptif, mais que le premier continuait de les occuper pour une période de cinq ans, ce qui lui donnait le droit de voter comme occupant.

—:-o-:—

ETAT-CIVIL

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Août, 29.— Jos.-André-Roger, fils de Gérard Déjordy et de Mélanie Lamoureux. Par. et mar. Raymond Chicoine et Laura Déjordy.

Août, 29.— Marie-Madeleine-Rita, fille d'Hormisdas Gilbert et d'Amanda Audet. Par. et mar. Irénée Gilbert et Eva Petit.

Septembre, 6.— Marie-Collette-Monique, fille de Wilfrid Blier et d'Eva Laplante. Par. et mar. Henri Patenaude et Cécile Laplante.

Septembre, 6.— Marie-Claire-Lise, fille de Wilfrid Blier et d'Eva Laplante. Par. et mar. Auray Laplante et Annette Bourque.

Mariages:

Septembre, 4.— Entre Norbert Archambault et Laurette Théberge.

Septembre, 4.— Entre Norbert Gendron et Rachel Lamontagne.

Sépulture:

Septembre, 8.— Albina Faucher, 56 ans, épouse d'Antoine Poirier.

—:-o-:—

FEU MME C.-E. DELISLE

Mme Charles-Ernset Délisle, née Rita Théberge, est décédée à Saint-Joseph-de-Sorel, âgée seulement de 24 ans. Elle était la soeur de Mme Arthur Jacques, (Dalvia), de Saint-Hyacinthe. Outre son mari, elle laisse encore ses père et mère, M. et Mme Télesphore Théberge; un frère, Thaddéo; deux autres soeurs, Mmes Paul-Emile Casavant (Louisa), de Sorel, et Germain Fagnan (Andréa), de S.-Joseph de Sorel; ses beaux-parents, M. et Mme Lacordaire Délisle, tous de S.-Joseph; ses grands parents: Mmes Joseph Charron, de Nashua, N.H., et Pierre Aussant, de Saint-Joseph; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux autres parents.

LES RESULTATS DU BACHOT D'AUTOMNE

L'Université de Montréal vient de rendre public le résultat des examens d'automne, du baccalauréat. Pour Saint-Hyacinthe, est bachelier ès arts: M. Jean Cournoyer. A conservé 50 pour cent des points: M. Robert Chaput. Sont bacheliers ès lettres: MM. M. Beaudreau et R. Desmarais, G.-H. Dupré, (grec), et M. Godbout, (grec). Ont conservé 50 pour cent des points: MM. Armand Landry et G. Mongeau. A conservé 48 pour cent des points, avec droit de reprise: M. G. Fredette, (version latine).

—:-o-:—

A LA KERMESSE DU PATRONAGE

Une oeuvre que la population se doit d'encourager sans lésiner.— La Kermesse se tiendra du 23 au 27 septembre.—Tout le monde cordialement invité.

La Kermesse annuelle, au bénéfice du Patronage de cette ville, se tiendra cette année à partir du 23 septembre, pour se terminer le 29. Cette vente de charité s'organise et se déroulera, comme les années précédentes, sous la présidence générale de Mme J. N. Dubrûle.

Les dames et les demoiselles qui s'en occupent avec elle sont à mettre la dernière main à l'entreprise, et elles veulent en faire un succès, malgré les difficultés des temps présents. C'est dire qu'elles comptent sur le concours de toutes les bonnes volontés. Nos oeuvres de bienfaisance ont besoin plus encore qu'à toute autre époque, de la sympathie et de l'aide efficace des âmes charitables pour répondre aux appels qui leur sont faits plus nombreux et plus pressants. Aidons-les et faisons en particulier la part généreuse à notre si méritante institution du Patronage S.-Vincent de Paul.

Toute la population de St-Hyacinthe, et celle des paroisses avoisinantes, sont instamment invitées à s'unir aux efforts des dévouées organisatrices de la kermesse et à les seconder dans toute la mesure de leurs moyens.

L'ouverture solennelle de la Kermesse se fera jeudi, 23 septembre à 2 heures et demie de l'après-midi. Les dames sont particulièrement invitées à cette cérémonie.

Les salles seront ouvertes tous les jours (le dimanche excepté) l'après-midi et le soir.

Les personnes qui ont des objets à envoyer, peuvent les faire parvenir dès maintenant, en y joignant leur carte, au Patronage, 104, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

Premier conventum...

(*suite de la première page*)

ne Archambault, supérieur, souhaita la bienvenue aux anciens, et M. l'abbé Curran répondit brièvement. Le lendemain, la messe du conventum fut dite par M. l'abbé Chagnon, et dix-sept confrères prêtres dirent en même temps la messe aux autels latéraux, dans la chapelle du Séminaire. Le Dr Samuel Letendre touchait l'orgue.

La réunion se continua sur les bords du Saint-Laurent, au chalet du confrère Solyme Cabana. Les dîner et souper furent servis dans un réfectoire des Grèves, grâce à la courtoisie du R.P. Savignac, P.S.S., directeur de la Colonie des Grèves. Parmi les visiteurs de la journée: Mgr P.-S. Desranleau, P.A., curé de Saint-Pierre de Sorel; M. l'abbé Alcide Roy, directeur des élèves au Séminaire.

Le prochain conventum aura lieu dans cinq ans. Il sera organisé par M. René Senay, président; le R.P. Dandenault, O. M.I., vice-président; M. l'abbé Aimé Langlais, secrétaire.

Une journée apicole à la Métairie Saint-Joseph, à la Providence

Des apiculteurs de la région, au nombre de 150, visitent le rûcher modèle de la Métairie.— Cours et conférences par des apiculteurs spécialisés.— Approbation de deux résolutions.

La Métairie Saint-Joseph, La Providence, que dirigent les RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, a reçu ces jours derniers quelque 150 apiculteurs de la région, venus pour visiter son rûcher et s'enquérir des dernières méthodes d'exploitation rationnelle des abeilles. Plusieurs apiculteurs spécialisés au service du ministère provincial de l'Agriculture, accompagnaient les visiteurs. Des cours et conférences furent donnés dans la journée, par MM. Louis Bossé, inspecteur de rûchers dans Châteauguay et Huntingdon, sur *La simplification des travaux au rûcher;* J.-F. Prud'homme, président de la Société des Producteurs de Miel de Québec, sur *l'Installation des paquets d'abeilles;* l'abbé Gérard Bossé, professeur à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne, sur *Le Développement de l'apiculture dans le bas de Québec;* Léo Traversy, inspecteur de ruchers et apiculteur de Saint-Damase, sur divers sujets intéressant les producteurs de miel; Simon Deschênes, instructeur spécial en apiculture, sur *La Loque américaine;* l'abbé P.-M. Benoît, sur *La Sélection des reines.*

Les résolutions suivantes ont ensuite été approuvées:

1.—Il est proposé par M. Emile Nicol, appuyé par M. Oscar Desparts, tous deux de Saint-Pie de Bagot, qu'une éducation plus suivie soit faite auprès des pomiculteurs, afin de protéger les propriétaires de rûchers contre les méfaits des arrosages à contre-temps, et que la présente résolution soit envoyée à la Société de Pomologie et au Bureau d'Horticulture de Montréal. Adoptée à l'unanimité.

2.—Il est proposé par M. Hormisdas Fontaine, appuyé par l'abbé Gérard Bossé, que, vu le grand succès de la journée apicole de Saint-Hyacinthe, tant au point de vue théorique que pratique, pour notre jeunesse agricole, le ministère de l'Agriculture vote des subsides pour le succès des autres journées apicoles qui pourraient être organisées dans la suite. Adoptée à l'unanimité.

Un nommé Roger Robert arrêté à Saint-Basile, à la suite d'un accident d'auto

Son camion était entré en collision avec une auto contenant cinq passagers, à Beloeil, et il n'avait pas même daigné arrêter.— La Sûreté provinciale s'occupe de l'affaire sans délai.

La Sûreté provinciale a opéré l'arrestation d'un nommé Roger Robert, de Saint-Basile, à la suite d'un accident d'automobile survenu lundi matin à Beloeil, à quelque vingt milles de Saint-Hyacinthe. Après avoir reçu la nouvelle qu'un grave accident d'auto était arrivé à Beloeil, Me Philippe Aubé, chef de la Sûreté provinciale, y dépêcha les officiers P. Dauplaise et Garcia Leroux. En cours de route, ceux-ci rencontrèrent les victimes de l'accident, qui avaient pu tant bien que mal se tirer de leur situation précaire, avec l'aide de passants. Une seule personne toutefois semblait gravement blessée, Mlle J. Gadbois, 19 ans, de Sainte-Thérèse, atteinte à une jambe. Les autres occupants de la voiture, MM. H. Gadbois, J. Joyal, Paul Calvé et Hervé Beaudin, tous de Sainte-Thérèse, ne souffraient que d'égratignures et contusions.

Il appert que le camion de Robert entra en collision avec l'auto de Sainte-Thérèse, et que le chauffeur continua sa route sans arrêter.

Après avoir pris connaissance des faits, les agents commencèrent leur enquête et se dirigèrent du côté de St-Basile. En cette dernière localité ils aperçurent à l'arrière d'une maison un camion répondant quelque peu à la description du véhicule qui leur avait été fournie. Ils se rendirent auprès du camion et constatèrent que le radiateur était encore chaud. Les officiers entrèrent dans la maison et réussirent à obtenir des aveux de Roger Robert, de Saint-Basile, établissant qu'il avait été mêlé à l'accident en question. Robert fut incarcéré aux quartiers généraux de la Sûreté provinciale. Il est accusé d'avoir conduit une automobile sans permis et, de plus, de s'être éloigné du lieu d'un accident sans se faire connaître.

FEU MME A. POIRIER

Mme Antoine Poirier, née Albina Faucher, est décédée ces jours derniers à l'âge de 56 ans. Outre son époux, elle laisse deux fils, Léonard et Gérard; une fille, Mme J.-B. Plaisance, (Annonciade); cinq beaux-frères, MM. Edouard, Napoléon, Joseph, Philippe et Pierre Poirier. Les funérailles ont eu lieu le 8, sous la direction de la maison V.-J. Mongeau Limitée, en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. Le service funèbre fut chanté par le R.P. M.-A. Bégin, O.P., qui fit aussi la levée du corps, assisté des RR. PP. S.-M. Viau, O.P., et Jean Tague, O.P., comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Philias Saint-Jean, Henri Lambert, J. Blain et M. Saint-Jean.

—:-o-:—

A NEW YORK

M. J.-D. Desrosiers, marchand de cette ville, a passé la semaine à New York, dans le but de voir les plus récents modèles de chaussures, sur le marché américain. Il a aussi visité les plus grands magasins à rayons de New York, car c'est son intention de faire des améliorations considérables à son établissement et de le convertir peu à peu en magasin à rayons.

Nombre d'élèves dans nos maisons d'enseignement

Le nombre des élèves, dans les différentes maisons d'enseignement de Saint-Hyacinthe, est cette année de 3,835, comparativement à 3.675 l'année dernière. C'est ce que révèlent les chiffres fournis par chacune d'elles, au lendemain de la rentrée des classes. Les chiffres pour chaque institution sont les suivants: Grand Séminaire, 31; Séminaire, 410; Ecole Normale, 241; Collège du Sacré-Coeur, 180; Couvent de La-Présentation de Marie, 95; Académie Girouard, 535; Académie Saint-Dominique, 201; Académie Prince, 490; Ecole du Christ-Roi, 145; Ecole Mercier, 346; Ecole Jacques-Cartier, 254; Ecole Larocque, 286; Ecole Raymond, 207; Ecole Saint-Joseph, 150; Juvénat des RR. SS. de Saint-Joseph, 62; Académie Notre-Dame de Lorette, 170; Jardin de l'Enfance, 32.

Joseph Ménard a été condamné à l'amende

Joseph Ménard, camionneur, de Saint-Joseph-sur-Yamaska, qui était recherché pour infractions à la Loi de la Circulation, a été arrêté mardi soir à Montréal, par la Sûreté provinciale. Il a comparu ici devant le magistrat de district Emile Marin. Ménard était accusé d'avoir conduit un camion sans enregistrement de son véhicule, et d'avoir conduit en plus sans permis personnel. Il a été condamné à $10., d'amende et aux frais, sur chaque accusation. Me Jacques Bousquet, de cette ville, représentait le ministère de la Voirie dans cette cause.

—:-o-:—

CE QUI SE PASSE A LA COUR DU MAGISTRAT

Bertha Bélanger subira son procès aux prochaines assises criminelles.— Adori Lussier, de Sainte-Rosalie, est acquitté d'une accusation de vol. —Causes ajournées.

Bertha Bélanger, de cette ville, accusée de vol sur la personne, a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, qui l'a condamnée à subir son procès aux assises criminelles de juin 1938. Un cautionnement de $300., a été exigé pour sa remise en liberté. La prévenue est accusée d'avoir volé une somme d'environ $100., à Horace Fournier, de cette ville, dans la nuit du 28 au 29 août dernier.

—Adori Lussier, de Sainte-Rosalie, (Bagot), a été acquitté par le magistrat de l'accusation de vol de bois, d'une valeur de quelque $125., appartenant à M. Omer Morrissette, de Saint-Hyacinthe.

—Dans la cause de Provost vs Dion, la plainte a été rejetée.

—Les causes suivantes ont été ajournées au 11 septembre: Le Roi vs Ernest Lebeau; Richard vs Saint-Germain; Lachance vs Lussier.

—La Cour Supérieure siègera à Saint-Hyacinthe du 13 au 17 septembre inclusivement, puis du 27 au 30. Le juge Alfred Forest présidera la première partie du terme, et le juge Denis la seconde. Une vingtaine de causes sont inscrites au rôle.

—:-o-:—

LE R. F. JANVIER, F.C. EST DECEDE A BOSTON

Le R. F. Janvier, née Ferdinand Bélanger, des Frères de la Charité, est décédé à Boston, à la Maison de l'Ange-Gardien. Il était âgé de 75 ans et comptait 58 ans de vie religieuse.

Né à Saint-Pie de Bagot le 4 novembre 1862, du mariage d'Antoine Bélanger et de Marguerite Laflamme, il était entré au noviciat de Montréal le 25 juin 1880, et il avait fait profession le 22 septembre 1881. Il était à Boston depuis de nombreuses années.

MME MARTINEAU DECEDEE JEUDI A L'AGE DE 69 ANS

La défunte était veuve de l'hon. Paul-G. Martineau, autrefois de Saint-Hyacinthe et la mère de Me Jean Martineau, avocat de Montréal.

Mme Martineau, autrefois de Saint-Hyacinthe, veuve de l'hon. Paul-G. Martineau, autrefois juge de la Cour Supérieure, est décédée jeudi après-midi à Montréal. La défunte, née Charbonneau, était âgée de 69 ans. Elle était la mère de Me Jean Martineau, avocat, l'un des collaborateurs de M. Paul Gouin dans le mouvement politique d'Action nationale. Outre son fils, elle laisse cinq filles: Mme Gaston Lapierre, (Jeanne), épouse du Dr Gaston Lapierre, autrefois de notre ville et maintenant de la métropole; Mme J.-W. Blain, (Marie-Paule); Mme André Chaput, (Françoise); Mlles Marthe et Simone Martineau; un petit-fils, Gilles Lapierre. Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 heures, à Montréal, en la paroisse de Saint-Louis-de-France.

—:-o-:—

VA-ET-VIENT

M. Arthur Fontaine, marchand de chaussures de cette ville, Mme Fontaine, M. et Mme Louis-Philippe Gladu, sont de retour d'un voyage à Toronto, où ils ont visité l'exposition nationale, aux Chûtes Niagara, aux Mille-Iles, à Kingston et à Ottawa.

Petites annonces

AGENTS, CARTES DE NOEL.— Toute personne cherchant une ligne de marchandises qui se vendent rapidement, fera bien de nous voir ou de nous écrire. Nos cartes de Noël, à cause de leur diversité et de leur riche apparence, plaisent à tous. A cause de leurs bas prix, elles sont à la portée de toutes les bourses.

S'ad. à *Master Kraft, Limited,* 401, Edifice Confédération, Montréal. 15oct

A VENDRE.— Balance calculatrice, tranche à jambon, poêle électrique 4 ronds avec fourneau, ameublement général.

S'adresser à 4, rue St-François, Tél. 432. jno.

COUPLE AGE demande 2 appartements avec pension, au premier étage, de préférence près de l'église. S'ad. au *Courrier.* 1f

$550.00

LAC BLANC, près de Nominingue, Co. Labelle, maison 2 étages, hiver et été, face au lac avec grand terrain, à vendre à $550.00. Endroit idéal pour club ou maison de repos. Chasse, pêche, etc., S'ad. à Edmond Désaulniers, Lac Blanc, Co. Labelle ou au *Courrier.*

Pèlerinages

Dimanche, 12 septembre 1937

au Sanctuaire de la Réparation à la Pointe-aux-Trembles.

LE 19 SEPTEMBRE

à l'Oratoire St-Joseph, Montréal, organisés par Mesdames Frs Ledoux et A. Pelletier.

Prix du billet : $1.10

En vente au No 59, St-Antoine ou 5, William.

Pressez-vous, les billets sont limités

Nous désirons vous annoncer que nous disposons des services de correspondants à Londres, Paris, Berlin et Zurich, par l'entremise de "L'UNION DE BANQUE DE PARIS", nos représentants en France.

Ces relations permettront de vous tenir en contact avec les marchés de Montréal et New-York au cours des voyages et même d'y faire des transactions.

A nos clients désirant profiter de cette organisation, nous serons heureux de faire tenir des lettres de présentation.

Toujours à votre service

RENE DESJARDINS

GÉRANT

Crédit Anglo-Français Ltée

Edifice Banque Provinciale

S.-Hyacinthe, P. Q.

Tél. Bureau 623 **Tél. Rés. 951w**